

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 945

12 avril 2014

SOMMAIRE

Ahmoose S.A.	45314	F.C.L. Real Estate S.à.r.l.	45319
AJR Participations II S.A.	45314	F.C.L. Real Estate S.à.r.l.	45319
Alonely S.A.	45314	F.C.L. Real Estate S.à.r.l.	45319
Alta Design S.à r.l.	45314	FDBB S.à r.l.	45317
Convictio Fund	45316	FHSI S.à r.l.	45317
Convictio Fund	45315	Fidupar S.A.	45317
Cosylux S.A.	45315	Financière Balan S.A.	45320
Cosylux S.A.	45315	First Shanghai Resort S.à r.l.	45319
CPI Holding Luxembourg S.A.	45316	Forum Nord Sud S.à r.l.	45319
Creek Corporate S.à r.l.	45315	Free Record Shop Luxembourg S.à r.l. ...	45320
DB Platinum Advisors	45318	Galaxy S.à r.l. SICAR	45316
Dominion Investments S.à r.l.	45318	Helix S.A.	45321
Efco Forodia S.A.	45315	Kape S.à r.l. SPF	45359
Egmont Holdings Luxembourg S.à r.l. ...	45318	NHV Holding S.A.	45321
Eridanus Investments S.à r.l.	45320	PS Holdco S.A.	45334
Estellefin S.A.	45314	PS Holdco S.à r.l.	45334
Euripides S.A.	45320	Webfinance S.A.	45359
Euromed Enterprise S.A.	45317		

Ahmore S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8371 Hobscheid, 1, rue de Steinfort.
R.C.S. Luxembourg B 146.129.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014026473/10.

(140032464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

AJR Participations II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 104.450.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014026474/9.

(140032114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

Alonely S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 32, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 117.147.

Le Bilan au 31 octobre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L. Leleu / Signature.

Référence de publication: 2014026476/10.

(140032338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

Alta Design S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 161.622.

Extrait du Conseil de Gérance du 13 janvier 2014

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 28, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014026477/11.

(140032208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

Estellefin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 114.536.

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration de la société tenue en date du 13 février 2014 que Mme Annie SWETENHAM, employée privée, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, a été nommée à la fonction d'administrateur en remplacement de M. Fernand HEIM, démissionnaire, avec effet immédiat. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2016.

Sa cooptation sera soumise pour ratification à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Pour extrait conforme
SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2014026613/14.

(140032159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

Convictio Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 138.456.

Le Rapport Annuel Révisé pour l'exercice social se terminant le 30 septembre 2013 et l'allocation du résultat relative à l'assemblée générale ordinaire du 13 février 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 février 2014.

Référence de publication: 2014026567/12.

(140031980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

Cosylux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5532 Remich, 8, rue Enz.

R.C.S. Luxembourg B 88.155.

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014026568/10.

(140032487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

Cosylux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5532 Remich, 8, rue Enz.

R.C.S. Luxembourg B 88.155.

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014026569/10.

(140032488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

Creek Corporate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 118.987.

Les comptes annuels abrégés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014026573/11.

(140031943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

Efco Forodia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4580 Differdange, rue de Hussigny.

R.C.S. Luxembourg B 22.897.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EFCO-FORODIA S.A.

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN S.A R.L.

Référence de publication: 2014026607/11.

(140032118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

CPI Holding Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 149.373.

En remplacement de la version référence dépôt B149373 – L140030524

Les comptes annuels au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014026571/10.

(140032562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

Convictio Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 138.456.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg le 13 février 2014:

L'assemblée générale ordinaire décide:

- de nommer, pour une période se terminant avec l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2015, les Administrateurs suivants:

* Monsieur Rudy PAULET, Administrateur et Président du Conseil d'Administration

* Monsieur Didier BENSADOUN, Administrateur

* Monsieur Frédéric OTTO, Administrateur

- de nommer PricewaterhouseCoopers Société Coopérative, en qualité de Réviseur d'Entreprises agréé pour une période se terminant avec l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2015.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire, le Conseil d'Administration est composé de:

Président:

- Monsieur Rudy PAULET, 37 A, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg

Administrateurs:

- Monsieur Rudy PAULET, 37 A, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg

- Monsieur Didier BENSADOUN, 37 A, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg

- Monsieur Frédéric OTTO, 37 A, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg

Réviseur d'Entreprises agréé:

PricewaterhouseCoopers Société Coopérative, ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2014.

Référence de publication: 2014026566/27.

(140031979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

Galaxy S.à r.l. SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Capital social: EUR 40.327.300,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 73.667.

Lors de l'assemblée générale annuelle de la Société (l'Assemblée) qui s'est tenue le 27 décembre 2013, les associés ont décidé de renouveler le mandat de ABAX Professional Services, en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société pour un terme prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle de la Société statuant sur les comptes clos au 30 juin 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Galaxy S.à r.l. - SICAR

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014026654/17.

(140031921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

FDBB S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 146.599.

Il est à noter la nouvelle adresse de l'Associé Unique de la Société, Financière Truck (Investissement), comme suit:

- Tour Albert 1^{er}, 65 avenue de Colmar, 92507 Rueil Malmaison, France.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FDBB S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Administrateur B

Référence de publication: 2014026634/14.

(140032243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

FHSI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 121.712.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2014026636/10.

(140032234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

Fidupar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 74.296.

Par la présente, je soussigné Carlo FRIOB, vous informe de ma démission de mon mandat d'administrateur de Fidupar avec effet immédiat.

Luxembourg, le 14 février 2014.

Carlo FRIOB.

Référence de publication: 2014026637/10.

(140032525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

Euromed Enterprise S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 83.695.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 30 janvier 2014 par le Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, il a été décidé de la dissolution et de la liquidation conformément à l'article 203 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales de la société EUROMED ENTREPRISE S.A., établie et ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 84 Grand-Rue, inscrite sous le registre du commerce et des sociétés sous le numéro B-83695;

Le même jugement nomme juge-commissaire Monsieur Thierry SCHILTZ et désigne comme liquidateur Maître Ghizlane AATTI, Avocat, demeurant à Luxembourg.

Il est ordonné aux créanciers de faire au greffe du tribunal de commerce de ce siège la déclaration du montant de leurs créances avant le 21 février 2014.

Pour extrait conforme

Maître Ghizlane AATTI

Le liquidateur

Référence de publication: 2014026615/20.

(140032601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

Dominion Investments S.à r.l, Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.002,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 167.445.

Suite aux résolutions de l'associé unique de la Société en date du 20 février 2014, la décision suivante a été prise:

1. Démission du gérant de classe A suivant à compter du 20 février 2014:

Madame Rachael Wakler, née le 5 septembre 1977 à New Plymouth, Nouvelle-Zélande avec adresse professionnelle au 566 Chiswick High Road, Chiswick Park, Building 4, W4 5YE Londres, Royaume-Uni.

Résultant de la décision susmentionnée, le conseil de gérance de la société est comme suit:

- Monsieur Geoffrey Denis L. Picrit, gérant de classe A;
- Monsieur Patrick Leonardus Cornelis van Denzen, gérant de classe B;
- Monsieur Paul Galliver, gérant de classe B;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dominion Investments S.à r.l.

Patrick Leonardus Cornelis van Denzen

Gérant de classe B

Référence de publication: 2014026577/20.

(140032246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

DB Platinum Advisors, Société Anonyme.**Capital social: EUR 10.000.000,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 85.829.

EXTRAIT

Il est à noter que Monsieur Loïc Guillermet, résidant au 2. Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a démissionné de son poste de dirigeant - délégué à la gestion journalière - de la société DB Platinum Advisors (la «Société») à compter du 14 janvier 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Référence de publication: 2014026581/14.

(140032591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

Egmont Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 25.004,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 157.161.

Suite aux résolutions de l'associé unique de la Société en date du 20 février 2014, la décision suivante a été prise:

1. Démission du gérant A suivant à compter du 20 février 2014:

Madame Rachael Walker, née le 5 septembre 1977 à New Plymouth, Nouvelle-Zélande avec adresse professionnelle au 566 Chiswick High Road, Chiswick Park, Building 4, W4 5YE Londres, Royaume-Uni.

Résultant de la décision susmentionnée, le conseil de gérance de la société est comme suit:

- Monsieur Geoffrey D.L. Picrit, gérant A;
- Monsieur Patrick Leonardus Cornelis van Denzen, gérant B;
- Monsieur Paul Galliver, gérant B;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Egmont Holdings Luxembourg S.à r.l.

Patrick Leonardus Cornelis van Denzen

Gérant B

Référence de publication: 2014026592/20.

(140032541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

F.C.L. Real Estate S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman.
R.C.S. Luxembourg B 102.276.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

12, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg

Référence de publication: 2014026621/10.

(140032533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

F.C.L. Real Estate S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman.
R.C.S. Luxembourg B 102.276.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

12, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg

Référence de publication: 2014026622/10.

(140032534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

First Shanghai Resort S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 178.653.

Par résolutions prises en date du 13 février 2014, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Nomination de Fabrice Seemann, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant de classe B, avec effet au 14 janvier 2014 et pour une durée indéterminée;

2. Acceptation de la démission de Sanjeev Jewootah, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant de classe B, avec effet au 14 janvier 2014;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2014.

Référence de publication: 2014026624/15.

(140032446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

Forum Nord Sud S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Münsbach, 234, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 57.056.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014026628/9.

(140032406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

F.C.L. Real Estate S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman.
R.C.S. Luxembourg B 102.276.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

12, RUE DE BITBOURG L-1273 Luxembourg

Référence de publication: 2014026620/10.

(140032183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

Eridanus Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.010,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 104.239.

—
Suite aux résolutions de l'associé unique de la Société en date du 20 février 2014, la décision suivante a été prise:

1. Démission du gérant A suivant à compter du 20 février 2014:

Madame Rachael Walker, née le 5 septembre 1977 à New Plymouth, Nouvelle-Zélande avec adresse professionnelle au 566 Chiswick High Road, Chiswick Park, Building 4, W4 5YE Londres, Royaume-Uni.

Résultant de la décision susmentionnée, le conseil de gérance de la société est comme suit:

- Monsieur Geoffrey D.L. Picrit, gérant A;
- Monsieur Patrick Leonardus Cornelis van Denzen, gérant B;
- Monsieur Paul Galliver, gérant B;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Eridanus Investments S.à r.l.

Patrick Leonardus Cornelis van Denzen

Gérant B

Référence de publication: 2014026612/20.

(140032597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

Euripides S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 103.044.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014026614/10.

(140032205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

Financière Balan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 68.305.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014026639/10.

(140032512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

Free Record Shop Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 14, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 56.432.

—
Suite à la cession par la société Fresh Entertainment Holding B.V. par voie de contrat de cession de parts sociales du 14 février 2014, de 500 parts sociales, représentant l'intégralité du capital social de la société Free Record Shop Luxembourg S.à r.l. (ci-après la «Société») à M. Marc Leemans, né le 2 mai 1956, à Wilrijk, Belgique demeurant à 1, Kunstlaan à B-2850 Boom, Belgique, ce dernier est associé unique de la Société et détient l'intégralité de son capital social.

Fait à Luxembourg, le 20 février 2014.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2014026648/14.

(140032666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

**NHV Holding S.A., Société Anonyme,
(anc. Helix S.A.).**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 184.077.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-eighth day of the month of January.
Before Us, Maître Edouard Delosch, notary, residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared

AXA LBO FUND V CORE FCPR, a fonds commun de placement à risque represented by ARDIAN France, a company governed by French Law, having its registered office at 20, place Vendôme, 75001 Paris, France, and registered with the Register of Commerce and Companies of Paris under number 403 201 882 RCS Paris (the “Sole Shareholder”), being the sole shareholder of Hellix S.A. (the “Company”), a société anonyme with registered office at 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, incorporated by deed of Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of the undersigned notary dated 3 January 2014, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations and in course of registration with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés.

The articles of association of the Company have not been amended since incorporation of the Company.

The Sole Shareholder is here represented by Ms Sophie Wegmann, lawyer, residing professionally in Luxembourg (the “Proxyholder”) pursuant to a proxy under private seal (which shall remain annexed to the presented deed to be registered therewith).

The Sole Shareholder declared and asked the notary to record as follows:

1. The Sole Shareholder holds all seventy thousand (70,000) shares in issue in the Company.
2. The Sole Shareholder hereby takes decisions on the following items:

Agenda

- 1) Change of name of the Company from Hellix S.A. to NHV Holding S.A.;
- 2) Restructuring of the issued share capital of the Company by:
 - (i) creating ten (10) classes of shares, namely Class A shares, Class B shares, Class C shares, Class D shares, Class E shares, Class F shares, Class G shares, Class H shares, Class I shares, and Class J shares (together the “Classes” and each share thereof, a “Share”), each with a nominal value of one Euro (€ 1) and determining the rights attached to each class of shares as set forth in the amended and restated articles of incorporation as set forth under item (4) below;
 - (ii) reclassifying all seventy thousand (70,000) existing shares into shares of different Classes, pro rata per Class, being seven thousand (7,000) shares in each of Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F shares, Class G shares, Class H shares, Class I shares, and Class J shares;
- 3) Increase of the issued share capital of the Company by an amount of seventy million three hundred forty-eight thousand five hundred Euros (€ 70,348,500) so as to bring it from its current amount of seventy thousand Euros (€ 70,000) to seventy million four hundred eighteen thousand five hundred Euros (€ 70,418,500) by the issue of a total of seventy million three hundred forty-eight thousand five hundred (70,348,500) new shares (being seven million thirty-four thousand eight hundred fifty (7,034,850) new shares in each of classes A, B, C, D, E, F, G, H, I and J) (the “New Shares”), each of a nominal value of one Euro (€ 1), for a total subscription price of seventy million three hundred forty-eight thousand five hundred Euros (€ 70,348,500); subscription to all the New Shares and payment of the subscription price in cash by the Sole Shareholder of the Company;
- 4) Amendment and restatement of the articles of incorporation of the Company to take into account the above resolutions and to make such further amendments as set forth above (substantially in the form attached to the proxy to the Sole Shareholder decision).

After the foregoing was approved by the appearing party, the following resolutions were passed;

First resolution

The Sole Shareholder resolved to change the name of the Company from Hellix S.A. to NHV Holding S.A.

Second resolution

The Sole Shareholder resolved to restructure the share capital of the Company as set forth below.

The sole shareholder resolved to create ten (10) classes of shares, namely Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares, and Class J Shares, each with a nominal value of one Euro (€ 1) and to determine the rights attached to the Shares as set forth in the amended and restated articles of incorporation below.

The Sole Shareholder then resolved to reclassify the seventy thousand (70,000) existing shares into Shares, pro rata per Class, being seven thousand (7,000) shares in each of Class A, B, C, D, E, F, G, H, I and J.

Third resolution

The Sole Shareholder resolved to increase the issued share capital of the Company by an amount of seventy million three hundred forty-eight thousand five hundred Euros (€ 70,348,500) so as to bring it from its current amount of seventy thousand Euros (€ 70,000) to seventy million four hundred eighteen thousand five hundred Euros (€ 70,418,500) by the issue of a total of seventy million three hundred forty-eight thousand five hundred (70,348,500) new shares (being seven million thirty-four thousand eight hundred fifty (7,034,850) new shares in each of classes A, B, C, D, E, F, G, H, I and J) (the “New Shares”), each of a nominal value of one Euro (€ 1), for a total subscription price of seventy million three hundred forty-eight thousand five hundred Euros (€ 70,348,500).

Thereupon, the Sole Shareholder represented by the Proxyholder subscribed to all the New Shares and paid the total aggregate subscription price of seventy million three hundred forty-eight thousand five hundred Euros (€ 70,348,500) in cash. Evidence of the payment of the total aggregate subscription price was shown to the undersigned notary.

The Sole Shareholder resolved to determine the rights and obligations of each class of shares by amending articles 5, 16, 17 and 21, as set forth in the amended and restated articles under the fourth resolution.

Fourth resolution

The Sole Shareholder then resolved to amend and restate the articles of incorporation of the Company to take into account the above resolutions and to make such further amendments as set forth in such articles, as set forth below:

Art. 1. Form, name. There is hereby established among the owners of the Shares a company in the form of a “société anonyme”, under the name of “NHV Holding S.A.” (the “Company”).

Art. 2. Duration. The Company is established for an unlimited duration. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation as prescribed in Article 18 hereof.

Art. 3. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

The registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the board of directors. Branches or other offices may be established either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary, political, economic, or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.

Art. 4. Object. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other entities or enterprises, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities or rights of any kind including interests in partnerships, and the holding, acquisition, disposal, investment in any manner as well as the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed to the issue by private or public of bonds, convertible bonds and debentures or any other securities or instruments it deems fit.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any entity as the Company may deem fit (including up stream or cross stream), take any controlling, management, administrative and/or supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 5. Capital and operations on capital.

Art. 5.1. Share capital amount and allotment. The issued share capital of the Company is set at seventy million four hundred eighteen thousand five hundred euros (€ 70,418,500) divided into seventy million four hundred eighteen thousand five hundred (70,418,500) Shares with a nominal value of one Euro (€ 1) per Share divided into Classes as follows:

- 7,041,850 Class A Shares,
- 7,041,850 Class B Shares,
- 7,041,850 Class C Shares,
- 7,041,850 Class D Shares,
- 7,041,850 Class E Shares,

7,041,850 Class F Shares,
7,041,850 Class G Shares,
7,041,850 Class H Shares,
7,041,850 Class I Shares, and
7,041,850 Class J Shares,

and with such rights and obligations as set out in the present articles of incorporation.

Art. 5.2. Increase and reduction of the Share capital. The issued capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation, as prescribed in these articles of incorporation.

The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class(es). In the case of repurchases and cancellations of Classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J).

In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares (in the order provided for in this article), such Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value per Share for each Share of the relevant Class held by them and cancelled.

The Cancellation Value per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the board of directors and approved by the general meeting of shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant Class unless otherwise resolved by the general meeting of Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class, the Cancellation Value per Share will become due and payable by the Company.

Art. 5.3. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 5.4. Authorised capital. The authorised capital of the Company is fixed at three hundred million Euros (€ 300,000,000) (excluding the subscribed share capital of the Company) consisting of additional three hundred million (300,000,000) Shares (irrespective of Class), each with a nominal value of one Euro (€ 1).

The authorised share capital of the Company may be increased or decreased in one or several times by resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation. The board of directors may from time to time, during a period ending five (5) years after the date of publication of the minutes of this extraordinary general meeting of shareholders in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (without prejudice to any renewal), increase the subscribed share capital within the limits of the authorised share capital and issue Shares (of existing Classes of Shares or create new Classes of Shares) within the authorised share capital. The board of directors, or any delegate(s) duly appointed by the board of directors, may from time to time issue Shares within the limits of the authorised un-issued share capital against contributions in cash, contributions in kind or by way of incorporation of available reserves at such times and on such terms and conditions, including the issue price, as the board of directors or its delegate(s) may in its or their discretion resolve without reserving any preferential subscription rights provided for by law to existing shareholders. The general meeting has authorised the board of directors to waive, suppress or limit any preferential subscription rights of shareholders provided for by law to the extent the board deems such waiver, suppression or limitation advisable for any issue or issues of Shares (including but not limited upon the conversion of convertible instruments) within the authorised un-issued share capital.

Each time the board of directors shall so act to render effective in whole or in part the increase of capital as authorised by the foregoing provisions, Article 5 of the articles of incorporation shall be amended so as to reflect the result of such action and the board of directors shall take or authorise any necessary steps for the purpose of obtaining execution and publication of such amendment in accordance with law.

Art. 6. Share certificates. Shares will be in registered form.

The Company shall consider the person in whose name the Shares are registered in the register of shareholders as the full owner of such Shares.

Certificates stating such inscription may be delivered to the shareholders.

Transfers of Shares shall be effected by an inscription of the register of shareholders of the Company upon delivery of the certificate or certificates issued in relation to the Shares to the Company along with an instrument of transfer satisfactory to the Company or by written declarations of transfer inscribed in the register of shareholders, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney.

The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by law.

Art. 7. Meetings of shareholders - General. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company. If and so long as the Company is composed of a single shareholder, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of shareholders.

The quorum and time required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each Share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, by fax, cable, telegram, telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission.

Any shareholder may participate and vote in any meeting of shareholders by videoconference or by way of similar means of communications allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. The participation in or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 8. Annual general meeting of shareholders. The annual general meeting of shareholders shall be held in accordance with Luxembourg law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the 31 May of each year at 4.00 p.m. (Luxembourg time).

If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the board of directors, exceptional circumstances so require.

Other meetings of shareholders shall be held at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the respective notice of meeting, except that they may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the board of directors, exceptional circumstances so require. They shall be held at the time specified in the respective notices of meeting.

Art. 9. Board of directors. The Company shall be managed by a board of directors composed of three members at least who need not be shareholders of the Company.

The directors shall be elected by the general meeting of shareholders or, as the case may be, by decision of the sole shareholder of the Company, for a period of maximum six years and shall hold office until their successors are elected. The directors shall be eligible for re-election.

The general meeting of shareholders or, as the case may be, the sole shareholder of the Company, may decide to appoint directors of two different classes, being class A directors and class B directors. Any such classification of directors shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the directors be identified with respect to the class they belong.

Any director may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the shareholder (s).

In the event of a vacancy in the office of director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by majority vote, a director to fill such vacancy until the next meeting of shareholders.

Art. 10. Procedures of meeting of the board. The board of directors will choose from among its members a chairman and a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by any one director at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meetings of shareholders and the board of directors, but in his absence the shareholders or the board of directors may appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such cir-

circumstances shall be set forth in the notice of meetings. This notice may be waived by the consent in writing or by fax or telegram or telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission, of each director. Separate notice shall not be required for meetings at which all the directors are present or represented and have declared that they had prior knowledge of the agenda as well as for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission, another director as his proxy. One director may represent one or more directors at any meeting of the board of directors.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors. Decision shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting. In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of directors (namely class A directors and class B directors) any resolutions of the board of directors may only be validly taken if approved by the majority of directors including at least one class A and one class B director (which may be represented).

Any director may participate in any meeting of the board of directors by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile or any other similar means of communications. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

In the event that any director or officer of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company (other than that arising by virtue of serving as a director, officer or employee in the other contracting party), such director or officer shall make known to the board of directors such personal interest and shall not consider, or vote on such transactions, and such director's or officer's interest therein shall be reported to the next succeeding meeting of shareholders. This paragraph does not apply where the decision of the board of directors relates to current operations entered into under normal conditions.

Art. 11. Minutes of meetings of the board. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman (or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting), and by the secretary or by two directors or as resolved at the relevant board meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two directors or as resolved at the relevant board meeting.

Art. 12. Powers of the board. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law or by the present articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs to any member or members of the board who may constitute committees deliberating under such terms as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons who need not be directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

Art. 13. Binding signatures. The Company will be bound by the joint signature of two directors of the Company and in case different classes of directors are appointed, by the joint signature of one class A director and one class B director or by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the board of directors.

Art. 14. Statutory Auditor. The operations of the Company shall be supervised by a statutory auditor who need not be a shareholder. The statutory auditor shall be elected by the general meeting of shareholders for a period ending at the date they decided but not exceeding six years.

The statutory auditor in office may be removed at any time by the shareholders with or without cause.

Art. 15. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the first day of January of each year and shall terminate on the last day of December of the same year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 31st December 2014.

Art. 16. Appropriation of profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5 %) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such surplus reserve amounts to ten per cent (10 %) of the subscribed capital of the Company.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and may, without ever exceeding the amounts proposed by the board of directors, declare dividends from time to time.

Interim dividends may be distributed, subject to the conditions laid down by law, upon decision of the board of directors.

The dividends declared may be paid in any currency selected by the board of directors and may be paid at such places and times as may be determined by the board of directors.

The board of directors may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment.

A dividend declared but not paid on a Share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such Share, shall be forfeited by the holder of such Share, and shall revert to the Company.

No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of Shares.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decisions of a general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

In the event of a dividend declaration, share premium account distribution or liquidation proceeds payment upon dissolution of the Company in accordance with Article 17 below, such dividend, share premium account distribution or liquidation proceeds payment upon dissolution of the Company in accordance with Article 17 below shall be allocated and paid as follows:

- an amount equal to 0.025 % of the aggregate nominal value of the Class A Shares in issue shall be distributed (or provisioned) equally to all holders of Class A Shares pro rata to their Class A Shares, then
- an amount equal to 0.050 % of the aggregate nominal value of the Class B Shares in issue shall be distributed (or provisioned) equally to all holders of Class B Shares pro rata to their Class B Shares, then
- an amount equal to 0.075 % of the aggregate nominal value of the Class C Shares in issue shall be distributed (or provisioned) equally to all holders of Class C Shares pro rata to their Class C Shares, then
- an amount equal to 0.1 % of the aggregate nominal value of the Class D Shares in issue shall be distributed (or provisioned) equally to all holders of Class D Shares pro rata to their Class D Shares, then
- an amount equal to 0.125 % of the aggregate nominal value of the Class E Shares in issue shall be distributed (or provisioned) equally to all holders of Class E Shares pro rata to their Class E Shares, then
- an amount equal to 0.15 % of the aggregate nominal value of the Class F Shares in issue shall be distributed (or provisioned) equally to all holders of Class F Shares pro rata to their Class F Shares, then
- an amount equal to 0.175 % of the aggregate nominal value of the Class G Shares in issue shall be distributed (or provisioned) equally to all holders of Class G Shares pro rata to their Class G Shares, then
- an amount equal to 0.2 % of the aggregate nominal value of the Class H Shares in issue shall be distributed (or provisioned) equally to all holders of Class H Shares pro rata to their Class H Shares, then
- an amount equal to 0.225 % of the aggregate nominal value of the Class I Shares in issue shall be distributed (or provisioned) equally to all holders of Class I Shares pro rata to their Class I Shares, then
- an amount equal to 0.250 % of the aggregate nominal value of the Class J Shares in issue shall be distributed (or provisioned) equally to all holders of Class J Shares pro rata to their Class J Shares, then

the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last Class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J Shares, then if no Class J Shares are in existence, Class I Shares and in such continuation until only class A Shares are in existence).

Art. 17. Dissolution and liquidation. In the event of a dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the general meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Once all debts, charges and liquidation expenses have been met, any balance resulting shall be allocated and paid to the holders of Shares in the Company in the proportion as set out in Article 16, last paragraph of the present articles of incorporation.

Art. 18. Amendment of Articles. These Articles may be amended from time to time by a meeting of shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg.

Art. 19. Governing law. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on Commercial Companies as amended.

Art. 20. Sole Shareholder. If, and as long as one shareholder holds all the Shares in the Company, the Company shall exist as a single sole shareholder Company and the single shareholder shall exercise the powers reserved to the general meetings.

Art. 21. Definitions. In these Articles, the following terms shall have the meaning set forth herebelow:

Available Amount	Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable
------------------	---

reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of these Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA= Available Amount

NP= net profits (including carried forward profits)

P= any freely distributable share premium and other freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

L= losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles

Class(es) or Class(es) of Shares	Means the Shares allotted pursuant to these articles of incorporation to the relevant class of Shares.
Interim Accounts	Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.
Interim Account Date	Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.
Shares	Means the shares of the Company issued from time to time in accordance with these articles of incorporation.

A reference to:

(a) one gender shall include each gender;

(b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;

(c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);

(d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

General words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by word indicating a particular class of arts, matters or things or by examples falling within the general words; and

The headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at six thousand seven hundred Euro (€ 6.700.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the party hereto, these minutes are drafted in English, followed by a French translation; at the request of the party hereto in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes, the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-huitième jour du mois de janvier.

Par devant Nous, Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu

AXA LBO FUND V CORE FCPR, un fonds commun de placement à risque représenté par ARDIAN France, une société régie par le droit français, ayant son siège social au 20, place Vendôme, 75001 Paris, France, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 403 201 882 RCS Paris (l'«Actionnaire Unique»), étant l'actionnaire unique de Hellix S.A. (la «Société»), une société anonyme dont le siège social est situé au 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, constituée par acte de Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en remplacement du notaire soussigné le 3 janvier 2014, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis sa constitution.

L'Actionnaire Unique est représenté par Mme Sophie Wegmann, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg (le «Mandataire»), en vertu d'une procuration sous seing privé (laquelle procuration restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement).

L'Actionnaire Unique a déclaré et demandé au notaire d'acter ce qui suit:

1. L'Actionnaire Unique détient toutes les soixante-dix mille (70.000) actions de la Société.
2. L'Actionnaire Unique prend par la présente des décisions sur les points suivants:

Ordre du jour

- 1) Modification de la dénomination de la Société de Hellix S.A. à NHV Holding S.A.;
- 2) Restructuration du capital social émis de la Société comme suit:

(i) création de dix (10) classes d'actions, à savoir les actions de Classe A, les actions de Classe B, les actions de Classe C, les actions Classe D, les actions de Classe E, les actions de Classe F, les actions de Classe G, les actions de Classe H, les actions de Classe I et les actions Classe J (ensemble les «Classes» et chacune des actions y afférentes, une «Action»), chacune ayant une valeur nominale de un euro (€1) et détermination des droits attachés à chaque classe d'actions tels que définis dans les statuts modifiés et refondus figurant au point (4) ci-dessous;

(ii) reclassification de toutes les soixante-dix mille (70.000) actions existantes en actions de différentes Classes, au pro rata pour chaque Classe, c'est-à-dire sept mille (7.000) actions dans chacune des Classe A, Classe B, Classe C, Classe D, Classe E, Classe F, Classe G, Classe H, Classe I et Classe J;

3) Augmentation du capital social émis de la Société d'un montant de soixante-dix millions trois cent quarante-huit mille cinq cents euros (€70.348.500) afin de le porter de son montant actuel de soixante-dix mille euros (€ 70.000) à soixante-dix millions quatre cent dix-huit mille cinq cents euros (€70.418.500) par l'émission d'un total de soixante-dix millions trois cent quarante-huit mille cinq cents (70.348.500) nouvelles actions (c'est-à-dire sept millions trente-quatre mille huit cent cinquante (7.034.850) actions dans chacune des classes A, B, C, D, E, F, G, H, I et J) (les «Nouvelles Actions»), ayant chacune une valeur nominale de un euro (€1), pour un prix total de souscription de soixante-dix millions trois cent quarante-huit mille cinq cents euros (€70.348.500); souscription de toutes les Nouvelles Actions et paiement du prix de souscription en espèces par l'Actionnaire Unique de la Société;

4) Modification et refonte des statuts de la Société pour prendre en compte les résolutions susvisées et faire les autres modifications susmentionnées (substantiellement dans la forme telle qu'annexée à la procuration de la présente décision).

Après approbation de ce qui précède par la partie comparante, la résolution suivante a été prise:

Première résolution

L'Actionnaire Unique a décidé de modifier la dénomination de la Société de Hellix S.A. en NHV Holding S.A.

Deuxième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé de restructurer la capital social de la Société tel qu'indiqué ci-dessous.

L'Actionnaire Unique a décidé de créer dix (10) classes d'actions, à savoir les actions de Classe A, les actions de Classe B, les actions de Classe C, les actions Classe D, les actions de Classe E, les actions de Classe F, les actions de Classe G, les actions de Classe H, les actions de Classe I et les actions Classe J, chacune ayant une valeur nominale de un euro (€1) et de déterminer les droits attachés aux Actions tels que définis dans les statuts modifiés et refondus ci-dessous.

L'Actionnaire Unique a ensuite décidé de re-classifier les soixante-dix mille (70.000) actions existantes en Actions, au pro rata pour chaque Classe, c'est-à-dire sept mille (7.000) actions dans chacune des Classes A, B, C D, E, F, G, H, I et J.

Troisième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de soixante-dix millions trois cent quarante-huit mille cinq cents euros (€70.348.500) afin de le porter de son montant actuel de soixantedix mille euros (€ 70.000) à soixante-dix millions quatre cent dix-huit mille cinq cents euros (€70.418.500) par l'émission d'un total de soixante-dix millions trois cent quarante-huit mille cinq cents (70.348.500) nouvelles actions (c'est-à-dire sept millions trente-quatre mille huit cent cinquante (7.034.850) actions dans chacune des classes A, B, C, D, E, F, G, H, I et J) (les «Nouvelles Actions»), ayant chacune une valeur nominale de un euro (€1), pour un prix total de souscription de soixante-dix millions trois cent quarante-huit mille cinq cents euros (€70.348.500).

A la suite de quoi, l'Actionnaire Unique, représenté par le Mandataire, a souscrit à toutes les Nouvelles Actions et a payé le prix total de souscription de soixante-dix millions trois cent quarante-huit mille cinq cents euros (€70.348.500) en espèces. Preuve du paiement du prix total de souscription a été montrée au notaire soussigné.

L'Actionnaire Unique a décidé de déterminer les droits et obligations de chacune des classes d'actions en modifiant les articles 5, 16, 17 et 21 tel que repris dans les statuts modifiés et refondus à la quatrième résolution.

Quatrième résolution

L'Actionnaire Unique a ensuite décidé de modifier et de refondre les statuts de la Société de sorte à prendre en compte les résolutions ci-dessus et d'effectuer les modifications complémentaires telles que décrites dans les statuts et telles qu'indiquées ci-dessous:

Art. 1^{er}. Forme, dénomination. Il est par la présente établi, entre les actionnaires, une société anonyme sous la dénomination de «NHV Holding S.A.» (la «Société»).

Art. 2. Durée. La Société est établie pour une durée illimitée. La Société peut être dissoute à tout moment par décision des actionnaires statuant de la manière requise pour la modification des présents statuts, conformément à l'Article 18 ci-après.

Art. 3. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg. Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la commune de Luxembourg par décision du conseil d'administration. Il peut être créé, par décision du conseil d'administration, des succursales ou autres bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera une société luxembourgeoise.

Art. 4. Objet. L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, ou dans toutes autres entités ou entreprises, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière de même que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière d'actions, obligations, certificats de créance, billets et autres valeurs mobilières ou droits de toutes espèces, y compris des intérêts dans des sociétés de personnes, ainsi que la détention, l'acquisition, la disposition, l'investissement de quelque manière que ce soit de même que la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut exercer ses activités par l'intermédiaire de succursales à Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé ou public à l'émission d'obligations, obligations convertibles et certificats de créance ou à tout autre instrument ou titre qu'elle juge approprié.

D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, sûretés ou autrement) à des sociétés ou autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre entité que la Société juge appropriée (y compris horizontalement ou verticalement), prendre toutes mesures de contrôle, de gestion, d'administration et/ou de surveillance et effectuer toute opération qu'elle considère nécessaire ou utile à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement dans tous les domaines, afin de faciliter l'accomplissement de son objet social.

Art. 5. Capital et opérations sur le capital.

Art. 5.1. Montant du capital social et allocation. Le capital émis de la Société est fixé à soixante-dix millions quatre cent dix-huit mille cinq cents euros (€70.418.500) représenté par soixante-dix millions quatre cent dix-huit mille cinq cents (70.418.500) Actions d'une valeur nominale de un euro (€ 1) par Action, divisé en Classes comme suit:

- 7.041.850 Actions de Classe A;
- 7.041.850 Actions de Classe B;
- 7.041.850 Actions de Classe C;
- 7.041.850 Actions de Classe D;
- 7.041.850 Actions de Classe E;
- 7.041.850 Actions de Classe F;
- 7.041.850 Actions de Classe G;
- 7.041.850 Actions de Classe H;
- 7.041.850 Actions de Classe I; et
- 7.041.850 Actions de Classe J;

et avec les droits et obligations décrits dans les présents statuts.

Art. 5.2. Augmentation et réduction du capital social. Le capital social émis de la Société peut être augmenté ou réduit par décision des actionnaires adoptée dans la manière requise pour l'amendement des présents statuts comme cela est prescrit par les présents statuts.

Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation d'Actions, y compris par l'annulation de l'intégralité d'une ou plusieurs Classes d'Actions par le rachat et l'annulation de toutes les Actions émises de ces Classes. En cas de rachat et d'annulation de Classes d'Actions, ces rachats et annulations doivent être faits dans l'ordre alphabétique inverse (en commençant par la Classe J).

En cas de réduction du capital par le rachat et l'annulation d'une Classe d'Actions (dans l'ordre prévu par cet article) cette Classe d'Actions donnera droit aux porteurs de celle-ci au pro rata de leur détention dans cette Classe au Montant Disponible (dans les limites du Montant Total d'Annulation tel que déterminé par l'assemblée générale des actionnaires) et les porteurs d'Actions de la Classe d'Actions rachetée et annulée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Action pour chaque Action de la Classe concernée détenue par eux et annulée.

La Valeur d'Annulation par Action sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre d'Actions émises dans la Classe d'Actions devant être rachetée et annulée.

Le Montant Total d'Annulation sera le montant déterminé par le conseil d'administration et approuvé par l'assemblée générale des actionnaires sur base des Comptes Intérimaires. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B et A sera le Montant Disponible pour la Classe d'Actions en question au moment de l'annulation de la Classe en question sauf décision contraire de l'assemblée générale des actionnaires de la manière prévue pour la modification des statuts étant toutefois entendu que le Montant Total d'Annulation ne pourra jamais être supérieur au Montant Disponible.

La Valeur d'Annulation par Action deviendra due par la Société au moment du rachat et de l'annulation des Actions de la Classe en question.

Art. 5.3. Indivisibilité des Actions. Vis-à-vis de la Société, les Actions de la Société sont indivisibles puisqu'un seul propriétaire est admis par Action. Les copropriétaires doivent nommer une personne unique comme leur représentant vis-à-vis de la Société.

Art. 5.4. Capital autorisé. Le capital autorisé de la Société est fixé à trois cent millions (€ 300.000.000) d'euros (excluant le capital social souscrit de la Société) consistant en trois cent millions (300.000.000) d'Actions additionnelles (indépendamment de la Classe) d'une valeur nominale de un euro (€ 1) chacune.

Le capital social autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit en une fois ou à plusieurs reprises par décision de l'assemblée générale des actionnaires adoptée conformément aux règles requises pour la modification de ces statuts. Le conseil d'administration ou tout délégué valablement nommé par le conseil d'administration, peut, de temps à autre durant la période commençant à la date de constitution de la Société et se terminant le jour du cinquième anniversaire de la publication de celle-ci au Mémorial (sans préjudice d'un renouvellement), augmenter le capital souscrit dans les limites du capital social autorisé en émettant des Actions (de Classes d'Actions existantes ou en créant une nouvelle Classe d'Actions) à l'intérieur du capital autorisé. Le conseil d'administration ou tout délégué valablement nommé par le conseil d'administration, peu de temps à autre émettre des Actions dans les limites du capital autorisé en contrepartie d'apports en numéraire, d'apports en nature ou par voie d'incorporation de réserves disponibles aux dates et selon les conditions, y compris le prix d'émission, que le conseil d'administration ou son(s) délégué(s) déterminera(ont) à sa (leur) discrétion, sans réserver de droit de souscription préférentiel tel que prévu par la loi aux actionnaires existants. L'assemblée générale a autorisé le conseil d'administration à écarter, supprimer ou limiter tout droit de préférentiel de souscription des actionnaires prévus par la loi (y compris sans que cela soit limitatif dans le cas de conversion d'instruments convertibles) dans les limites du capital social autorisé mais non émis.

A chaque fois que le conseil d'administration agit de la sorte pour rendre effectif en tout ou partie l'augmentation de capital dans le cadre des présentes dispositions, l'article 5 des statuts sera amendé pour refléter le résultat d'une telle action et le conseil d'administration adoptera ou autorisera les mesures nécessaires dans le but d'obtenir la publication d'un tel amendement conformément à la loi.

Art. 6. Certificats d'Actions. Les Actions seront émises sous forme nominative.

La Société considérera la personne au nom de laquelle les Actions sont inscrites dans le registre des actionnaires comme le propriétaire de ces Actions.

Des certificats établissant une telle inscription peuvent être délivrés aux actionnaires.

Les transferts d'Actions se feront par une inscription dans le registre des actionnaires de la Société sur présentation du certificat ou des certificats émis en relation avec les actions de la Société ensemble avec un contrat de cession donnant satisfaction à la Société ou par déclaration écrite de cession inscrite dans le registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire, ou par des porteurs de procuration.

La Société peut racheter ses Actions dans les limites prévues par la loi.

Art. 7. Assemblées des actionnaires - généralités. Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société. Elle disposera des pouvoirs les plus étendus pour ordonner, mettre en oeuvre ou ratifier des actes en rapport avec les opérations de la Société. Lorsque, et tant que, la Société compte un seul actionnaire, ce dernier exerce les pouvoirs dévolus par la loi à l'assemblée générale des actionnaires.

Le quorum et le délai de convocation prévus par la loi régiront la convocation aux assemblées des actionnaires de la Société ainsi que leur déroulement, sous réserve de dispositions contraires des présents statuts.

Chaque Action a droit à une voix. Tout actionnaire pourra agir à toute assemblée des actionnaires en déléguant une autre personne comme son représentant par écrit, télécopie, télégramme, télex ou, à condition que l'authenticité puisse en être établie, transmission électronique.

Tout actionnaire peut participer et voter à toute assemblée des actionnaires par visioconférence ou par un moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes participant à l'assemblée de s'entendre les unes les autres et de communiquer entre elles. La participation à, ou la tenue, d'une assemblée par ces moyens de communication équivaut à la participation en personne à une telle assemblée ou à la tenue d'une assemblée en personne.

Sauf disposition légale contraire, les résolutions prises aux assemblées des actionnaires dûment convoquées seront adoptées à la majorité simple des présents et votants.

Le conseil d'administration pourra fixer toute autre condition que doivent remplir les actionnaires pour participer à une assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée des actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation ou publication préalables.

Art. 8. Assemblée générale annuelle des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg, qui sera fixé dans l'avis de convocation, le 31 mai de chaque année à 16:00 heures (heure du Luxembourg).

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable bancaire suivant. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

D'autres assemblées générales des actionnaires pourront se tenir au siège social de la Société ou à un autre endroit à Luxembourg tel que fixé dans l'avis de convocation. Elles pourront être tenues à l'étranger si, selon le jugement final et absolu du conseil d'administration, des circonstances exceptionnelles l'exigent. Elles se tiendront à l'heure fixée dans l'avis de convocation.

Art. 9. Conseil d'administration. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'auront pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale ou, le cas échéant, par décision de l'actionnaire unique, pour une période maximum de six ans et resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus. Les administrateurs sont rééligibles.

L'assemblée générale des actionnaires ou, le cas échéant, l'actionnaire unique peut décider de nommer des administrateurs de deux classes différentes, à savoir des administrateurs de classe A et des administrateurs de classe B.

Une telle classification des administrateurs devra être dûment consignée dans le procès-verbal de l'assemblée concernée et les administrateurs être identifiés en ce qui concerne la classe à laquelle ils appartiennent.

Tout administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et peut être remplacé à tout moment par décision de(s) l'actionnaire(s).

Dans le cas où un poste d'administrateur devient vacant à la suite d'un décès, d'une démission ou autrement, les administrateurs restants pourront élire à la majorité des voix un administrateur pour remplir provisoirement les fonctions attachées au poste devenu vacant, jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

Art. 10. Procédures des réunions du conseil. Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président et un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui aura comme responsabilités de dresser les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration ainsi que des assemblées des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur convocation de tout administrateur au siège social de la Société ou à un autre endroit à Luxembourg tel que fixé dans l'avis de convocation.

Le président du conseil d'administration présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration, mais en son absence les actionnaires ou le conseil d'administration désigneront un autre président pro tempore à la majorité des présents à de telles assemblées et réunions.

Un avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il peut être renoncé à cette convocation moyennant l'assentiment par écrit ou par télécopie, télégramme ou télex ou, à condition que l'authenticité peut en être établie, transmission électronique, de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration à laquelle tous les administrateurs sont présents ou représentés et ont déclaré avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour ainsi que pour des réunions se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra agir lors de toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex ou, à condition que l'authenticité puisse en être établie, transmission électronique, un autre administrateur comme son représentant. Un administrateur pourra représenter un ou plusieurs administrateurs durant toute réunion du conseil d'administration.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. Dans le cas où néanmoins l'assemblée générale des actionnaires a nommé différentes classes d'administrateurs (à savoir des administrateurs de classe A et des administrateurs de classe B)

toute résolution du conseil d'administration ne peut être valablement prise que si elle est approuvée par la majorité des administrateurs comprenant au moins un administrateur de classe A et un administrateur de classe B (qui peuvent être représentés).

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer entre elles. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil d'administration peut également, avec l'assentiment unanime, adopter des résolutions par voie circulaire en exprimant son accord par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie ou tout autre moyen de communication.

L'ensemble formera le procès-verbal établissant la preuve de la décision.

Dans le cas où un administrateur ou agent de la Société aurait un intérêt personnel dans une affaire de la Société (autre qu'un intérêt existant en raison de sa qualité d'administrateur, fondé de pouvoir ou employé de l'autre partie contractante) cet administrateur ou agent devra informer le conseil d'administration de son intérêt personnel et ne pourra délibérer, ni prendre part au vote sur cette affaire; un rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur ou agent à la prochaine assemblée des actionnaires. Cet alinéa n'est pas applicable lorsque les décisions du conseil d'administration concernent des opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

Art. 11. Procès-verbaux des réunions du Conseil. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration seront signés par le président (ou, en son absence, par le président pro tempore qui aura assumé la présidence lors de cette réunion), ainsi que par le secrétaire ou par deux administrateurs ou de la manière qu'aura décidé le conseil d'administration.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président, par le secrétaire ou par deux administrateurs ou de la manière qu'aura décidé le conseil d'administration.

Art. 12. Pouvoirs du conseil. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des actionnaires par la loi ou par les présents statuts sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière des affaires de la Société et la représentation de la Société lors de la conduite de ces affaires à tout membre ou tous membres du conseil d'administration qui peuvent constituer des comités délibérant aux conditions fixées par le conseil d'administration. Il peut également déléguer tous pouvoirs et des mandats spéciaux à toutes personnes, qui ne doivent pas nécessairement être administrateurs, nommer et révoquer tous agents et employés et fixer leurs émoluments.

Art. 13. Signatures autorisées. La Société sera engagée par la signature conjointe de deux administrateurs de la Société et, dans le cas où des administrateurs de classes différentes ont été nommés, par la signature conjointe d'un administrateur de classe A et d'un administrateur de classe B, ou par la signature conjointe ou individuelle de toute personne ou toutes personnes à qui de tels pouvoirs auront été délégués par le conseil d'administration.

Art. 14. Commissaire aux Comptes. Les opérations de la Société sont surveillées par un commissaire aux comptes qui n'a pas besoin d'être actionnaire. Le commissaire aux comptes est élu par les actionnaires pour une période se terminant à la date qu'ils décident mais n'excédant pas six ans.

Le commissaire aux comptes en fonction peut être révoqué par les actionnaires à tout moment avec ou sans motif.

Art. 15. Exercice social. L'exercice social de la Société commencera le premier jour du mois de janvier de chaque année et se terminera le dernier jour du mois de décembre de la même année, à l'exception du premier exercice social qui commencera à la date de constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2014.

Art. 16. Affectation des bénéfices. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve prévue par la loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que cette réserve sera égale à dix pour cent (10%) du capital souscrit de la Société.

Sur recommandation du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires déterminera comment il sera disposé du montant restant du profit annuel net et peut, sans jamais excéder les montants proposés par le conseil d'administration, décider en temps opportun du versement de dividendes.

Des acomptes sur dividendes pourront être distribués, dans les conditions prévues par la loi, sur décision du conseil d'administration.

Les dividendes déclarés peuvent être payés en toute devise décidée par le conseil d'administration et aux temps et lieu qu'il appartiendra au conseil d'administration de déterminer.

Le conseil d'administration peut prendre une décision finale quant au cours applicable pour convertir les montants des dividendes dans la devise de leur paiement.

Un dividende déclaré mais non payé pour une Action pendant cinq ans ne pourra par la suite plus être réclamé par le propriétaire d'une telle Action, sera perdu pour celui-ci, et sera retourné à la Société.

Aucun intérêt ne sera payé sur les dividendes déclarés et non payés qui seront détenus par la Société pour le compte des actionnaires.

Le compte de prime peut être distribué aux actionnaires sur décision de l'assemblée générale des actionnaires conformément aux dispositions prévues ci-après. L'assemblée générale des actionnaires peut décider d'allouer tout montant du compte de prime au compte de réserve légale.

Dans le cas, où un dividende est déclaré, d'une distribution du compte de prime ou du paiement du solde de liquidation suite à la dissolution de la Société conformément à l'article 17 ci-dessous, le dividende, la distribution du compte de prime ou le paiement du solde de liquidation suite à la dissolution de la Société conformément à l'Article 17 ci-dessous sera alloué et payé comme suit:

- un montant égal à 0,025% de la valeur nominale agrégée des Actions émises de Classe A sera distribué (ou provisionné) d'une manière égale à tous les porteurs d'Actions de Classe A au pro rata de leurs Actions de Classe A;
- puis un montant égal à 0,050% de la valeur nominale agrégée des Actions émises de Classe B sera distribué (ou provisionné) d'une manière égale à tous les porteurs d'Actions de Classe B au pro rata de leurs Actions de Classe B;
- puis un montant égal à 0,075% de la valeur nominale agrégée des Actions émises de Classe C sera distribué (ou provisionné) d'une manière égale à tous les porteurs d'Actions de Classe C au pro rata de leurs Actions de Classe C;
- puis un montant égal à 0,1% de la valeur nominale agrégée des Actions émises de Classe D sera distribué (ou provisionné) d'une manière égale à tous les porteurs d'Actions de Classe D au pro rata de leurs Actions de Classe D;
- puis un montant égal à 0,125% de la valeur nominale agrégée des Actions émises de Classe E sera distribué (ou provisionné) d'une manière égale à tous les porteurs d'Actions de Classe E au pro rata de leurs Actions de Classe E;
- puis un montant égal à 0,15% de la valeur nominale agrégée des Actions émises de Classe F sera distribué (ou provisionné) d'une manière égale à tous les porteurs d'Actions de Classe F au pro rata de leurs Actions de Classe F;
- puis un montant égal à 0,175% de la valeur nominale agrégée des Actions émises de Classe G sera distribué (ou provisionné) d'une manière égale à tous les porteurs d'Actions de Classe G au pro rata de leurs Actions de Classe G;
- puis un montant égal à 0,2% de la valeur nominale agrégée des Actions émises de Classe H sera distribué (ou provisionné) d'une manière égale à tous les porteurs d'Actions de Classe H au pro rata de leurs Actions de Classe H;
- puis un montant égal à 0,225% de la valeur nominale agrégée des Actions émises de Classe I sera distribué (ou provisionné) d'une manière égale à tous les porteurs d'Actions de Classe I au pro rata de leurs Actions de Classe I; puis un montant égal à 0,250% de la valeur nominale agrégée des Actions émises de Classe J sera distribué (ou provisionné) d'une manière égale à tous les porteurs d'Actions de Classe J au pro rata de leurs Actions de Classe J;
- puis le solde du montant total distribué sera alloué en intégralité aux actionnaires de la dernière Classe dans l'ordre alphabétique inverse (c.à.d. les Actions de Classe J en premier, puis s'il n'y a pas d'Actions de Classe J, les Actions de Classe I et dans cette ordre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que des Actions de Classe A).

Art. 17. Dissolution et liquidation. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires réglant cette dissolution qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Une fois que toutes les dettes, charges et frais de la liquidation seront couverts, le solde éventuel sera alloué et versé aux porteurs d'Actions de la Société dans la proportion décrite à l'Article 16, dernier paragraphe des présents statuts.

Art. 18. Modification des statuts. Les présents statuts pourront être modifiés de temps en temps par une assemblée générale des actionnaires soumise aux conditions de quorum et de vote requises par la loi luxembourgeoise.

Art. 19. Loi applicable. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée.

Art. 20. Actionnaire unique. Si, et aussi longtemps qu'un actionnaire réunit toutes les Actions de la Société entre ses seules mains, la Société existera comme une société unipersonnelle et l'actionnaire unique exercera tous les pouvoirs réservés aux assemblées générales.

Art. 21. Définitions. Dans ces statuts, les termes suivants auront le sens qui leur est donné ci-dessous:

Montant Disponible

Signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) augmenté par (i) toute prime d'émission librement distribuable et toute autre réserve librement distribuable, et (ii) le cas échéant, par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale relative à des Classes d'Actions devant être annulées mais réduit de (i) toute perte (incluant les pertes reportées) et (ii) toute somme devant être placée en réserve(s) conformément aux exigences légales ou aux statuts, à chaque fois qu'établi dans les Comptes Intérimaires pertinents (sans, pour éviter le moindre doute, un quelconque double comptage) de façon que:

$$MD = (BN + PR + RC) - (P + RL)$$

où:

MD: Montant Disponible BN: bénéfice net (y compris les bénéfices reportés)

	PR: toute prime d'émission librement distribuable et toute autre réserve librement distribuable
	RC: le montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale relative à la Classe d'Actions devant être annulée
	P: pertes (y compris les pertes reportées)
	RL: toute somme devant être placée en réserve en vertu des exigences posées par la loi ou les statuts.
Classe(s) ou Classe(s) d'Actions	Signifie les Actions allouées conformément aux présents statuts à la classe (ou aux classes) d'Actions considérée(s).
Comptes Intérimaires	Signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernée.
Date des Comptes Intérimaires	Signifie une date supérieure à huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la Classe d'Actions concernée.
Actions	Signifie les actions émises par la Société de temps à autre conformément aux présents statuts.

Une référence à:

(e) au masculin inclura le féminin;

(f) (sauf si le contexte le requiert autrement) au singulier inclura le pluriel et vice-versa;

(g) une "personne" inclura une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, Etat ou agence d'Etat ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique propre);

(h) une disposition légale ou statutaire inclut toute modification afférente et toute nouvelle mise en vigueur (avec ou sans modification).

On ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des termes généraux.

Les titres dans ces statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

Dépenses

Les coûts, dépenses, frais et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société sont estimés à six mille sept cent euros (€ 6.700.-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction en français; à la demande de la partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite, la partie comparante a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: S. WEGMANN, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 30 janvier 2014. Relation: DIE/2014/1383. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé) pd: RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 14 février 2014.

Référence de publication: 2014024689/768.

(140029428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2014.

**PS Holdco S.A., Société Anonyme,
(anc. PS Holdco S.à r.l.).**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 124.143.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-seventh of January.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

"PS Topco S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7A, Rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 178.346, here represented by Mrs Linda Harroch, lawyer, residing in Howald, Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal on the 27 January 2014,

“PS Erste Beteiligungs GmbH & Co. KG”, a limited partnership (Kommanditgesellschaft) incorporated under the laws of Germany, to be registered with the commercial register of the local court of Ulm (registration no. HRA 723705) having its registered office at Lise-Meitner-Straße 15, 89081 Ulm, here represented by Mrs Linda Harroch, previously named, by virtue of a proxy, given under private seal on the 27 January 2014, and

“PS Zweite Beteiligungs GmbH & Co. KG”, a limited partnership (Kommanditgesellschaft) incorporated under the laws of Germany, to be registered with the commercial register of the local court of Ulm (registration no. HRA 723706) having its registered office at Lise Meitner-Straße 15, 89081 Ulm, here represented by Mrs Linda Harroch, previously named, by virtue of a proxy, given under private seal on the 27 January 2014.

Said proxies, initialed ne varietur by the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated above, declare to be the partners (the “Partners”) of PS Holdco S.à r.l.” (the “Company”), a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies’ Register under number B 124.143, having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a notarial deed dated on 23 January 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the “Memorial C”), dated on 12 April 2007 (number 593, page 28428). The articles of incorporation of the Company (the “Articles”) have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 31 October 2013, published in the Memorial C, dated on 9 December 2013, number 3117, page 149579.

The Partners require the notary to enact the following resolutions:

First resolution

The Partners decide to change the legal form of the Company, in order to transform it from a private limited liability company (“société à responsabilité limitée” - S.à r.l.) into a public company limited by shares (“société anonyme” - S.A.).

Second resolution

The Partners decide to acknowledge and approve the report established by Interaudit S.à r.l.

In accordance with the articles 31-1, 32-1 and 26-1 of the amended law dated 10 August 1915 concerning the commercial companies, such change of form has been supervised by Interaudit S.à r.l.” having its registered office at 37, rue des Scillas, L-2529 Howald, Grand Duchy of Luxembourg, registered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies under section B number 29.501, an independent auditor (“Réviseur d’entreprises agréé”) and its report dated on 24 January 2014 concludes as follows:

«Based on the verifications carried out as described above, we have no observation to make on the proposed transformation of the company into a “société anonyme” and on the value of the contribution which corresponds at least to the number and nominal value of the shares to be issued as consideration».

This report will remain annexed to the present deed.

Third resolution

The Partners decide to amend the corporate name of the Company so that the Company’s name will be changed into “PS Holdco S.A.”

Fourth resolution

The Partners decide to fix the date of the annual general meeting of the shareholders, each year, on the first Monday of June at 10 am.

Fifth resolution

The Partners decide to amend the articles of association of the Company so as to reflect the above and decide to fully restate the articles of association in order to adapt them to the new form of the Company. The articles of association of the Company will from now on read as follows:

“Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form - Corporate Name.

1.1 There exists a public company limited by shares under the name “PS Holdco S.A.”, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the “Company”), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the “Law”), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the “Articles”).

Art. 2. Registered Office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Board of Directors of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

Art. 3. Object.

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign, commercial, industrial or financial entities, by way of, among others, the subscription or acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any way, or financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The Company may in particular enter into the following transactions:

- borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other equity instruments or debt instruments, convertible or not into shares of the Company, the use of financial derivatives or otherwise;

- advance, lend or deposit money or give credit to Affiliates through, including but not limited to, the subscription to bonds, notes, certificates and other equity instruments or debt instruments, convertible or not into shares of any Affiliate;

- enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the property assets (present or future) of the undertaking or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Affiliates, or any Director, Director or other agent of the Company or any of the Affiliates, and to render any assistance to the Affiliates, within the limits of the laws of Luxembourg; and

- enter into any agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other services contracts, selling agreements, connected directly or indirectly to the areas described above;

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.3 In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above.

Art. 4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital, Shares

Art. 5. Share Capital.

5.1 The share capital is fixed at nine hundred and six thousand one hundred and thirty-four euros and twenty-eight cents (EUR 906,134.28) represented by thirty million two hundred and four thousand four hundred and seventy-six (30,204,476) shares subdivided into:

- two hundred and thirty-two thousand one hundred and fifty-five (232,155) Ordinary Shares;

- twenty-nine million nine hundred and thirty-nine thousand one hundred and twenty-three (29,939,123) Preference Shares; and

- thirty-three thousand one hundred and ninety-eight (33,198) Hurdle Shares, all such shares having a nominal value of three cents of euro (EUR 0.03) each.

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

Art. 6. Share Indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Chapter III. - Board of directors

Art. 7. Management.

7.1 The Company shall be managed by a board of Directors composed of three (3) members at least (the "Board of Directors").

7.2 The Directors need not to be Shareholders. The Directors may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s).

7.3 The Directors shall be elected by the Shareholders at their annual general meeting which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a Director may not exceed six (6) years and the Directors shall hold office until their successors are elected.

7.4 The Directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

7.5 In the event of a vacancy in the office of a Director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of Shareholders, by observing the applicable legal prescriptions.

Art. 8. Powers of the Board of Directors.

8.1 In dealing with third parties, the Board of Directors, without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

8.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

Art. 9. Representation of the Company. Towards third parties, the Company shall be bound by the sole signature of any two Directors or by the signature of any person to whom such power shall be delegated.

Art. 10. Delegation and agent of the Board of Directors.

10.1 Any two Directors may delegate their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

10.2 Any two Directors will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 11. Meeting of the Board of Directors.

11.1 In case of plurality of Directors, the meetings of the Board of Directors are convened by any Director. No meeting of the Board of Directors may validly be held in the United Kingdom.

11.2 The Board of Directors may validate debate and take decisions without prior notice if all the Directors are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

11.3 Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at later stage except in case where such Director is in the United Kingdom.

11.4 The Board of Directors can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Directors shall be adopted by a simple majority.

11.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Director is able to hear and to be heard by all other participating Director whether or not using this technology, and each participating Director shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone. No Director may participate in a telephone board meeting whilst being in the United Kingdom.

11.6 A written decision, signed by all the Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Directors.

11.7 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by all Directors present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Director or by any person nominated by any Director or during a meeting of the Board of Directors.

Art. 12. Matters requiring board consent.

12.1 The following matters shall not be taken or implemented by the PS Group without the prior consent of the Board of Directors granted by resolutions of the Board of Directors:

12.1.1 agreeing or changing the overall commercial strategy of the PS Group, including any new lines of business or geographical expansion;

12.1.2 the adoption of the annual (consolidated) accounts of any part of the PS Group;

12.1.3 the adoption or amendment of the strategic framework and the core target parameters of the Business Plan for PS Holding GmbH and any of its subsidiaries (Business Plan means an annual business plan (including a monthly budget) for PS Holding GmbH and any of its subsidiaries);

12.1.4 the alteration of the accounting reference date or the accounting policies of PS Holding GmbH or any of its subsidiary;

12.1.5 the creation, consolidation, sub-division conversion or cancellation of any share capital of PS Holding GmbH or any of its subsidiary;

12.1.6 the issue or allotment of any share capital of any company of the PS Group or the creation of any option or right to subscribe or acquire, or convert any security into, any share capital of any company of the PS Group;

12.1.7 any reduction of the share capital of any company of PS Group;

12.1.8 the purchase or redemption (provided that such redemption is on a pro rata basis between holders of a class of shares) of the share capital of any company of the PS Group;

12.1.9 the declaration or payment of any dividend or the declaration or making of any other distribution or the passing of any resolution to retain or allocate profits by any company of the PS Group or any of its direct or indirect subsidiaries which are not included into a tax pooling ("Organkreis");

12.1.10 the alteration of any of the Finance Documents in any material respect, unless such amendment has been approved as part of the Business Plan or the budget;

12.1.11 the entering into of any loan facilities agreements in connection with either a refinancing of the existing Finance Documents or any existing equity financing provided to a company of the PS Group or the acquisition of a business asset or alteration or repayment thereof (“Refinancing Agreement”);

12.1.12 the incurring of borrowings by the PS Group above an amount of one million Euros (EUR 1,000,000) other than under a duly approved Refinancing Agreement or as permitted thereunder; the creation of any encumbrance over any asset of, or the giving of any guarantee by the PS Group above an amount of one million Euros (EUR 1,000,000) and other than pursuant to or permitted under a duly approved Refinancing Agreement or in the ordinary course of trading;

12.1.13 any action or omission that would constitute a breach of the Finance Agreements;

12.1.14 the appointment or removal of any Director who shall be designated to perform the role of a chief executive officer of PS Holding GmbH or any of its subsidiary and the entry into, termination or variation of any contract with such Director;

12.1.15 the entry into, termination or variation of any transaction between any company of the PS Group and (i) a Shareholder of the Company other than the Palamon Funds (unless the transaction is not on market terms for the service provided) or (ii) any affiliate of such Shareholder or (iii) any Director or officer of such Shareholder or any affiliate of such Shareholder;

12.1.16 the entry into, termination or variation of any contract (including an employment or advisory contract) or arrangement between (a) any company of the PS Group and (b) any Manager or any member of the management of any company of the PS Group or person who is a connected person to any of the person referenced before, including the variation of the remuneration or other benefits under such a contract or arrangement, and the waiver of any breach of such a contract or arrangement with obligations arising thereunder above an amount of one million Euros (EUR 1,000,000) in an individual case or five million Euros (EUR 5,000,000) p.a. in aggregate;

12.1.17 the acquisition or disposal of any business (or a material part thereof) by any company of the PS Group with a value in excess of five million Euros (EUR 5,000,000);

12.1.18 the disposal by any company of the PS Group of any shareholding or other equity participation in any subsidiary (regardless of value);

12.1.19 the repayment by any company of the PS Group of capital or assets to any of the Shareholders;

12.1.20 any resolution to wind up or the filling of a petition for winding up by any company of the PS Group or the making by any company of the PS Group of any arrangement with creditors generally or any application for an administration order or for the appointment of a receiver or administrator;

12.1.21 any application for the listing of any shares or other securities of any company of the PS Group on any stock exchange or for permission for dealings in any shares of other securities for any company of the PS Group in any securities market;

12.1.22 appointing a financial adviser, commencing negotiations in relation to, or entering into in any transaction which is a realization or involves the sale of substantially all of the assets of any company of the PS Group or a substantial reorganization of any company of the PS Group and/or its assets;

12.1.23 any substantial change in the management organization or reporting structure of the PS Group;

12.1.24 the approval of any and all press releases which refer, also indirectly, to Palamon or any associate of Palamon;

12.1.25 the acquisition or establishment by any company of the PS Group of any business or part thereof undertaking with an aggregated value of five million Euros (EUR 5,000,000) or more;

12.1.26 the selection of, or any charge to, the following parties used by any company of the PS Group: accountants, legal counsels, banking institutions with which any company of the PS Group maintains deposits, borrowings or other relationships, investment banking institutions, public relations and advertising agent, any outside consultants, in each case where the expenditure with such person is expected to exceed two million and five hundred thousand Euros (EUR 2,500,000) in any financial year and save for appointments or changes that are contemplated in the Budget or Business Plan;

12.1.27 any opening of letters of credit in excess of two million Euros (EUR 2,000,000)

12.1.28 the approval of any contract or commitment in respect of a capital expenditure (a) not contemplated in a budget approved by the Board of Directors including capital expenditures in lieu of other capital expenditures specifically contemplated in the budget approved by the Board of Directors exceeding one million Euros (EUR 1,000,000) per project or two million Euros (EUR 2,000,000) in aggregate per annum and (b) which would result in the total amount spent during the relevant year exceeding the limit for capital expenditure contemplated in the budget approved by the Board of Directors.

Art. 13. ERISA rights.

13.1 For as long as an ERISA Fund or its nominees are directly or indirectly Shareholders of the Company, that ERISA Fund will obtain certain management rights in the Company and its subsidiaries in a manner and to the extent permitting such ERISA Fund to substantially influence or participate in the management of the Company and its subsidiaries. Accor-

dingly, it is agreed for the benefit of each of the ERISA Funds individually that each ERISA Fund or its nominee shall have the right (which rights shall belong solely to, and shall be exercised exclusively by, such ERISA Fund for its own benefit and for its own account) from time to time and at any time by notice in writing to propose up to two persons for election as Directors of the Company and each of its subsidiaries and the Shareholders and the Shareholders of the subsidiaries shall vote and take such other action as may be necessary to ensure that in each case one person proposed by each ERISA Fund shall hold office as a Director of the Company and each of its subsidiaries (collectively the “ERISA Directors”).

13.2 The Shareholders in each of the ERISA Funds include limited partners which are entities governed in the United States of America by the Employee Retirement Income Security Act 1974 as amended from (“ERISA”). In order to permit the limited partners governed by ERISA to treat each of the ERISA Funds as VCOC’s for the purpose of ERISA they need to obtain certain management rights in companies in which they invest in a manner and to an extent that will permit the ERISA Funds to qualify as a VCOC. Accordingly, it is agreed that as long as an ERISA Fund directly or indirectly holds any Shares in the Company, the Company and its subsidiaries and their designated representatives shall provide each ERISA Fund (individually) with the following rights to the extent such rights are permissible under the applicable statutory laws (which rights shall belong solely to, and shall be exercised exclusively by, such ERISA Fund for its own benefit and for its own account):

13.2.1 the right to visit and inspect any of the offices and properties of the Company and its subsidiaries and the rights to inspect and copy the books and records of the Company and its subsidiaries, at such times as the ERISA Fund shall reasonably request;

13.2.2 the rights to appoint a representative to attend as an observer each and every meeting of the Board of Directors of the Company (and the board of Directors of each subsidiary thereof). The appointment and removal of such a representative shall be by written notice from the ERISA Fund to the Company and shall take effect upon the delivery of written notice thereof at the Company’s registered office or at any meeting of the Board of Directors;

13.2.3 the right to receive, within a reasonable time after its written request therefore, any information relating to the Company or its subsidiaries or associated companies as it in its sole discretion deems fit, including without limitation: (i) within 30 days of the month end monthly consolidated financial information and statements, including but not limited to a balance sheet, profit and loss and cash flow statements of the Company and each of its subsidiaries and associated companies; (ii) within 90 days of the end of each accounting period end annual audited consolidated financial statements; (iii) on an annual basis and no later than 30 days prior to the beginning of the Company’s financial year or, if so requested on a more frequent basis, the business plan, budget and cash flow forecasts and projections of the Company and each of its subsidiaries and associated companies; (iv) monthly reports including a narrative setting out the progress of the group on matters materially affecting the business and affairs of the group; and (v) such additional financial or management information as the ERISA Fund may reasonably request including any operating reports, budgets, other financial reports and details of material developments or events or significant proposals;

13.2.4 the right to meet on a regular basis with the Directors or other personnel of the Company and its subsidiaries and associated companies from time to time and upon reasonable notice to the Company (or the applicable subsidiary or associated company) for the purpose of consulting with, rendering advice, recommendations and assistance to, and influencing the Directors of the Company (or its subsidiaries and associated companies) or obtaining information regarding the Company’s or any of its subsidiaries’ (or associated companies’) business operations, financial condition, activities and prospects and expressing its views thereon including, significant changes in management, personnel and compensation of employees, introduction of new products or new lines of business, important acquisitions or dispositions of plants and equipment, significant research and development programmes, the purchasing or selling of important trademarks, licences or concessions or the proposed commencement or compromise of significant litigation;

13.2.5 the right to submit proposals and suggestions to the Board of Directors of the Company or the board of any of its subsidiaries, if not adopted by management; and

13.2.6 to the extent consistent with applicable law (and with respect to events which require public disclosure, only following the Company’s public disclosure thereof through applicable securities law filings or otherwise), the rights to receive notice in advance with respect to any significant corporate actions, including, without limitation, extraordinary dividends, mergers, acquisitions or dispositions of assets, issuances of significant amounts of debt or equity and material amendments to the Articles, and the right to consult with the Company with respect to such actions.

13.3 In the event that the Company ceases to qualify as an “operating company” (as defined in the first sentence of 29 C. F. R. Section 2510 3-101(e)), then the Company and each Shareholder will co-operate in good faith to take all reasonable action necessary to provide that the investment of Palamon EE or Palamon II qualifies as a “venture capital operating company” (as defined in the Plan Asset Regulations) and shall continue to qualify as a “venture capital investment” (as defined in the Plan Asset Regulations). This provision shall not be construed as an obligation on any Party to provide any additional finance to the Company or its subsidiaries.

13.4 For the purpose of this article, ERISA Fund means both or either of Palamon European Equity II L.P. and Palamon European Equity II “BOA” L.P.

Chapter IV. - General meeting of shareholders

Art. 14. Powers of the general meeting of Shareholder(s) - votes.

14.1 The Company may have a sole Shareholder at the time of its incorporation or when all of its shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the sole Shareholder does not result in the dissolution of the company.

14.2 If there is only one Shareholder, the sole Shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.

14.3 In case of plurality of Shareholders, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

14.4 Any general meeting shall be convened by the Board of Directors by means of convening notice sent to each registered Shareholder in compliance with the 1915 Law. It must be convened following the request of Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital. In case all the Shareholders are present or represented and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication. Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of Shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting.

14.5 Each Shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The Shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the Shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box. Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the general meeting of Shareholders they relate to.

14.6 The Shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

14.7 Unless otherwise provided by the 1915 Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

14.8 When the company has a sole Shareholder, his decisions are written resolutions.

14.9 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-third of the votes cast. Votes cast shall not include votes attaching to shares in respect of which the Shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote.

14.10 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement. Pursuant to Article 100 of the Law, in the event of a loss of half of the corporate capital of the Company, the Board of Directors must convene a general meeting, so that it is held within a period not exceeding two months from the time at which the loss was or should have been ascertained by them and such meetings shall resolve in accordance with the conditions provided in Article 67-1 of the Law on the possible dissolution of the Company. The same rules shall be observed where the loss equals at least three quarters of the corporate capital provided that, in such case, dissolution shall take place if approved by one fourth of the votes cast at the meeting. To the extent any losses arise by virtue of the difference between income or yield generated by or arising under loans or other instruments to be granted by the Company to any subsidiaries and yield or other charges, expenses or accruals, generated or arising under loans and other instruments issued to the Shareholders and a Shareholders general meeting is convened or an equivalent resolution is required to resolve upon the continuation of the Company, the Shareholders agree to use their voting rights in favor of the continuation of the Company and not to vote for its dissolution.

Chapter V. - Transfer of shares - New issues

Art. 15. Transfer of Shares.

15.1 No shares in the Company shall be issued and no Shares or other instruments or securities shall be transferred to a person who is not already a Shareholder or if so required by the Board of Directors in the case of a Director, any document that might be referred to in the Shareholder' Agreement, if so required by the Board of Directors, submitted

to the Board of Directors a legal opinion confirming the validity and enforceability thereof, satisfactory in form and substance to the Board of Directors acting reasonably.

15.2 Unless the Board of Directors explicitly agrees otherwise, no Shares shall be transferred unless the transferee at the same time acquires a proportional amount of other instruments or securities which may be issued by the Company from time to time and which are held by the transferor.

15.3 The Shareholders are only permitted to transfer, assign, sell, dispose, encumber or create any interest in or right or claim to, their Shares, or other instruments or securities issued by the Company (or to enter into any agreement or undertaking to do so) if in compliance with articles 15.1 and 15.2 above and only:

15.3.1 in the case of the Palamon Funds, on a Syndication; or

15.3.2 as permitted under article 16; or

15.3.3 when required, or in acceptance of an offer made by an Acquirer, under article 17; or

15.3.4 with the prior written consent of the Board of Directors, provided that no transfer, assignment, Encumbrance or creation of any interest in Holdco Shares or right or claim to, or to the benefit of, a competitor of the Company shall be permitted without the prior written consent of the Board of Directors.

15.4 Other than in the event of the Shares issued on 18 October 2013 or in the event of article 15.5, the Shareholders agree that upon an increase of the issued share capital of, or other issue of securities by the Company, each holder of Ordinary Shares ("Existing Shareholder") shall have the right to subscribe on the same terms for that proportion of new shares or securities which is as nearly as practicable equal to the proportion of the nominal value of the Ordinary Shares held by it to the nominal value of all Ordinary Shares then in issue. Such right shall, except in case of urgency as resolved by the Board of Directors, be exercisable for a period of 30 days following the resolution to increase the capital or issue new shares or securities. An Existing Shareholder who is a Palamon Fund or an Affiliate thereof may nominate any one or more of its Affiliates to subscribe for all or any of those new shares or securities in the Company for which the Existing Shareholder is entitled to subscribe pursuant to the foregoing sentence. If new shares or securities are issued with a premium or in connection with other related obligations (including the obligation to provide additional debt funding) the same terms and conditions relating to the subscription of the new shares or securities shall apply to all Existing Shareholders including, for the avoidance of doubt, article 15.1 and 15.2.

15.5 The Board of Directors may request the Shareholders to waive their subscription rights under article 15.4 and to admit a new Shareholder as nominated by the Board of Directors as a subscriber for such number of new shares or equity securities on such terms as the Board of Directors may in its reasonable discretion determine (and the Shareholders undertake to comply with any such request and shall vote in favour of such Shareholder resolutions as may be requested to effect this) if:

15.5.1 the Board of Directors takes a decision to issue Shares or other equity securities or options to acquire or subscribe for Shares to existing or new Managers of the PS Group, either directly or to PS MEP KG One / PS MEP KG Two as their vehicle, or to the Company or any of its Permitted Transferees in connection with any option or other commitment pursuant to which any Manager of the PS Group or PS MEP KG One or PS MEP KG Two may directly or indirectly acquire or subscribe for Shares or may otherwise receive an economic benefit or incentive related to or derived from Shares (such option or other commitment referred to as "Option(s)"), up to an aggregate maximum (on a diluted basis, but before any dilution pursuant to article 15.5.2) of up to 18% of the Ordinary Share, including such approx. 16.3% of Ordinary Shares held by the PS MEP KG One or PS MEP KG Two as of today; or

15.5.2 the Board of Directors takes the decision to invest in assets or shares of another company (the "Add-on Investment") pursuant to which all or some of the consideration is proposed to be settled by means of shares and related debt instruments, provided that if the new Shareholder under this article 15.5.2 is an Affiliate of the Palamon Funds, the Board of Directors must obtain a fairness opinion from a reputable independent investment bank or corporate finance adviser as to the valuation of the shares or assets to be acquired by the Company and the shares and debt instruments proposed to be issued by the Company.

15.6 If in the event of an issue of new Shares in respect of which the subscription right pursuant to article 15.4 applies, one or more Shareholders decide to not subscribe for new Shares, the Shareholders proposing the new issue of Shares shall, prior to the extra ordinary meeting convened to resolve on the issue, consult with the CEO and the CFO of the PS Group with respect to the valuation underlying to the issue. If then, the CEO and the CFO of the PS Group do not object to the valuation within a period of two (2) weeks or, in case of urgency, a shorter period as determined by the Shareholder proposing the issue from the presentation of a summary valuation to the CEO and the CFO of the PS Group, the Shareholder proposing the issue of new Shares may proceed with the issue on the basis of the valuation proposed by it (which then between the Shareholders and Managers shall be final and binding with respect to such proposed issue of new Shares). In case the CEO and the CFO of the PS Group object to the proposed valuation (such objection to be delivered in writing to the Board of Directors and all other Shareholders together with a reasonably detailed reasoning for such objections) then the CEO and the CFO on the one hand and the Company on the other hand shall appoint (if not already appointed) either Deloitte, KMPG or E&Y (and the Company shall so appoint), as an independent valuation expert ("Independent Expert") to prepare a valuation report and determine the appropriate value of the company as basis for the issuance of the new Shares and the Shareholder proposing the issue may then proceed with the proposed issuance of Shares on the basis of the valuation set forth in the valuation report of the Independent Expert. Failing agreement on

the appointment of the Independent Expert within one week from a proposal from either side, the Independent Expert shall be selected from the aforementioned list by the president of the German institute of chartered accountants (IDW). The decision of the Independent Expert with respect to the fairness of the valuation underlying to the proposed issue of new Shares is final and binding upon the Shareholders and any review is limited to obvious mathematical errors and apparently inappropriate valuation assumptions and conclusions.

15.7 Upon any transfer in accordance with articles 15 to 17, the relevant transferor shall be released from the liabilities and obligations assumed by the transferee.

15.8 PS Topco or its Permitted Transferee shall be reimbursed by the Company for any reasonable costs and expenses arising in connection with the grant and fulfillment of any Options. Any proceeds received by the Company or its Permitted Transferee from Shares subscribed in connection with any Option after recuperation of the subscription price and costs and expenses and after due satisfaction of all obligations arising from the respective underlying agreements shall be shared between the (remaining) Shareholders of the Company pro rata their holding of Shares.

Art. 16. Palamon Permitted Transfers.

16.1 Subject to the obligation for any transferee to become a Shareholder as provided for in article 15.1 above, the Palamon Funds (and its Affiliates including PS Topco) shall have the right to transfer shares or any other securities or instruments issued to them in connection with their investment at their sole discretion:

16.1.1 to Affiliates or, on a distribution in kind or specie, to the underlying investors in such Palamon Funds, or to another institutional investor which is advised or managed by the adviser or manager of such Palamon Funds, or its underlying investors in each such case without any restrictions; and

16.1.2 with respect to a co-investment or similar scheme for the benefit of officers, employees and partners of Palamon Capital Partners, LP and its Affiliates ("Co-Investment Scheme") to any person which holds or is to hold assets for a Co-Investment Scheme or to the officers, employees and partners entitled to such assets under the Co-Investment Scheme ("Permitted Transfers").

Art. 17. Purchase Offer and Bring Along.

17.1 If the Shareholders holding more than 50% of the Shares (including in any case the Preference Shares) then in issue (the "Selling Investors") wish to sell more than 50% of the Shares and other securities or instruments then held by them and find a bona fide arm's length purchaser which is not an Affiliate of any such Shareholders and agree terms for the sale to such purchaser of all or a part of the Shares and other securities or instruments then held by them and the Board of Directors so resolves, then, on receipt of written notification of such fact, all the other holders of Shares shall be bound and undertake to accept any offer from such a purchaser or to tender all such shares or a proportional part on a pro rata basis in relation to all Ordinary Shares, Hurdle Shares and Preference Shares and any other securities or instruments issued by the Company in such sale (whereby the Shareholders are bound to sell a part of their Ordinary Shares and the Hurdle Shares which in each case is proportionate to the portion of Ordinary Shares sold by the Selling Investor and a part of their Preference Shares which is proportionate to the portion of Preference Shares sold by the Selling Investor) on the same terms as agreed and at the same time as the Selling Investors sell or tender their shares and any other securities or instruments issued by the Company, provided that (i) if and to the extent the Selling Investors agree to sell classes of shares or other securities or investments different from those classes of shares, certificates and other instruments held by the other holders of Shares, the consideration for all such shares, certificates and instruments shall be allocated in accordance with article 22 which shall apply mutatis mutandis and (ii) the liability of the other Shareholders under any representations, warranties, undertakings or covenants shall be limited (in the absence of willful misconduct or fraud on their part) to the value of the consideration received for their Shares and other securities or instruments).

17.2 No sale of Shares (other than any Permitted Transfer) shall be made by a Shareholder (the "Selling Party") to any one or more persons (other than any Permitted Transferee) (the "Acquirer") if such Acquirer(s) together acquire more than 50% of all Ordinary Shares then in issue, unless the Acquirer shall have made a binding offer (with no conditions other than those which apply to the proposed transfer of all the respective Shares) to the other Shareholders to acquire a proportional part of their Shares and any other securities or instruments issued by the Company then held by them which is proportionate to the portion of Ordinary Shares sold by the Selling Investor, i.e. a part of their Ordinary Shares and Hurdle Shares (if any) proportionate to the portion of Ordinary Shares sold by the Selling Investor and a part of their Preference Shares proportionate to the portion of Preference Shares sold by the Selling Investor, at a price at least equal to the price per Share (or part thereof) and for such and other securities or instruments offered by the Acquirer to the Selling Party wanting to divest provided that if and to the extent the Selling Part(y/ies) has/have agreed to sell classes of shares, certificates or instruments different from those classes of shares, certificates and instrument held by the other holders of Shares, the consideration for all such shares, certificates and instruments shall be allocated in accordance with article 22 which shall apply mutatis mutandis. The offer to the other Shareholders shall be open for acceptance for at least (fifteen) 15 days after receipt of such offer.

17.3 Article 17.2 shall apply mutatis mutandis in the event of a sale of less than 50% of all Ordinary Shares or Preference Shares then in issue to an Acquirer, provided, however, that the other Shareholders may sell, at their sole discretion, a proportional part or any lower portion.

Chapter VI. - Statutory auditor / Business year

Art. 18. Statutory auditor / Business Year.

18.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors.

18.2 The general meeting of Shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 6 years from the date of their election.

18.3 The statutory auditors are re-eligible.

18.4 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

18.5 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of Shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

Art. 19. Distribution right of shares.

19.1 The profits in respect of financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

19.2 From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

19.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Board of Directors shall propose that cash available for remittance be distributed.

19.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders.

Chapter VII. - Liquidation

Art. 20. Causes of dissolution. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholder.

Art. 21. Liquidation.

21.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

21.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of Shareholders.

Art. 22. Distribution in case of Liquidation.

22.1 In the event of any liquidation or winding up of the Company, the proceeds of liquidation be applied to instruments issued by the Company as follows:

22.1.1 firstly, all debt instruments issued by the entity being liquidated shall be fully repaid in order of the priority specified in such instruments (failing which, *pari passu*) and *pari passu* between the holders of a particular instrument, including in each case all accrued but unpaid interest,

22.1.2 secondly, to the holders of Preference Shares the Additional Preference Amount, as increased from time to time, relating to such Preference Shares plus the nominal amount of such Preference Shares shall be fully repaid *pari passu* between such holders of Preference Shares, including in each case all accrued but unpaid preferred dividends,

22.1.3 thirdly, any shares bearing a preference, other than those referenced pursuant to article 22.1.2 above, issued by the entity being liquidated shall be fully repaid in the order of preference under the articles of association of the relevant entity and *pari passu* between the holders of a particular class of such shares, including in each case all accrued but unpaid dividends,

22.1.4 fourthly, any other equity securities (other than ordinary shares) issued after the Completion Date (and not already envisaged under this Agreement) as the case may be,

22.1.5 fifthly, to each holder of Shares an amount equivalent to the amount of the paid up nominal share capital of such Shares,

22.1.6 sixthly, the remaining liquidation proceeds, which are not subject to any distribution sharing with the holders of the Hurdle Shares, shall be distributed among the holders of Ordinary Shares (excluding any Preference Shares and Hurdle Shares) *pro rata* to their respective holdings thereof; provided that (i) if PS Topco or any of its Permitted Transferees have granted Options to Managers, the share in the proceeds allocable to the respective grantor of such Options shall be increased by such amount which is the sum of the additional amount which would be allocable to it if the Shares underlying to the Options were duly paid up and issued to them and the amount of any reasonable costs and expenses related to the Options not recoverable otherwise and (ii) with respect to any valid Option exercisable at the time pursuant to which any Manager may acquire Shares directly from the Company, such Manager shall be treated as if the Shares

underlying to the Options were duly paid up and issued to him in accordance with the terms and conditions of the Options and this Agreement, and

22.1.7 finally, on a pro rata / pari passu basis (i) to each holder of a Hurdle Share (subject to the stipulation in the Shareholder' Agreement), who must be a Manager in respect of whom no Leaver Event has occurred) the respective amount payable with respect to such Hurdle Share and (ii) the remaining share of the proceeds to the holders of the Ordinary Shares (excluding the Preference Shares and the Hurdle Shares) in accordance with article 22.16 which shall apply mutatis mutandis,

provided that to the extent the proceeds do not suffice for all payments due under any of articles 22.1.1, 22.1.2, 22.1.4, 22.1.5 and 22.1.7 they shall be paid to the relevant persons entitled thereto pro rata to their entitlements under that article.

22.2 In the event of a distribution of proceeds to Shareholders following a refinancing of the PS Group in a situation which does not qualify as a Realization, each Shareholder (which is a Manager), at its sole discretion, may elect not to participate in such a distribution of proceeds. In such a case, related rights, including all preference rights and the right to receive dividends shall remain unaffected.

22.3 The preceding liquidation rights shall also apply mutatis mutandis to the extent legally permissible in the event of a sale of all or substantially all of the assets of the Company (or the Company and its subsidiaries taken as a whole), a merger, consolidation or takeover of the Company, or a (partial) IPO of the Company a vehicle created for those purposes or a (partial) Realization by way of sale of Shares. Article 22.1 does not apply in case of any redemption payments with respect to the reorganization of the management participation program.

22.4 No dividends shall be payable to Shareholders without the consent of (a) the Board of Directors and (b) to the extent required by law, of the Shareholders general meeting of the Company with a simple majority of the votes capable of being cast.

Chapter VIII. - Applicable law and Definition

Art. 23. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Art. 24. Definition. When used in these Articles the following terms shall have the meanings set out below, it being understood that any legal term for any action, remedy, method of judicial proceeding, legal document, legal status, court, official or any legal concept of thing shall in respect of any relevant jurisdiction be deemed to include what most nearly approximates in that jurisdiction to the legal term used herein:

Acquirer	has the meaning given to it in article 17.2;
Add-on Investment	has the meaning given to it in article 15.5.2;
Affiliate or Affiliated	when used (i) with reference to a specified person (excluding, however, any individual), shall mean any person that directly or indirectly through one or more intermediaries owns or controls, is owned or controlled by or is under common control or ownership with the specified person. For such purposes and for the purposes of the definition of Palamon Group, the term "control" (including the terms "controlling", "controlled by" and "under common control with") shall mean the possession, direct or indirect, of the power to direct or cause the direction of the management and policies of a person, whether through the ownership of a majority of voting securities, by contract or otherwise and, for the avoidance of doubt, a person which is the general partner of a limited partnership controls that limited partnership and in addition when used (ii) with reference to a member of the Palamon Group shall mean any other member of the Palamon Group;
Articles of Association	means the articles of association of the Company as amended from time to time;
Board of Directors	means the Board of Directors of the Company from time to time;
Business Day	means any day that is not a Saturday, Sunday or an official (federal) public holiday in Luxembourg, Germany or the United Kingdom and on which banks in Luxembourg, Germany and the United Kingdom are open for the transaction of commercial business;
Co-Investment Scheme	has the meaning given to it in article 16.1.2;
Director	means a member of the Board of Directors from time to time (or his duly appointed replacement);
Encumbrance	means any mortgage, charge, claim, pledge, lien, restriction, assignment, hypothecation, security interest, title retention, or any other agreement or arrangement the effect of which is the creation of security, or any other interest, equity or other right of any person, or any agreement or arrangement to create any of the same, and "encumber" shall be construed accordingly;
ERISA	has the meaning given to it in article 13;
ERISA Directors	has the meaning given to it in article 13;
ERISA Funds(s)	means both or either of Palamon II BOA and Palamon II;

Existing Ordinary Shares	Means those 280,500 ordinary shares issued by the Company before the 25 th of September 203, each having a par value of EUR 25.00 each;
Existing Shareholder Finance Documents	has the meaning given to it in article 15.4; means a facilities agreement originally dated February 1, 2007 (as amended and/or restated on March 15, 2007, June 25, 2007, December 15, 2008, June 28, 2013 and from time to time) between, inter alia, PS MidCo GmbH and PS Holding GmbH as borrowers and guarantors, DZ BANK AG Deutsche Zentralgenossenschaftsbank, Frankfurt am Main, with its business address at Platz der Republik, 60265 Frankfurt am Main, Germany, as facility agent and security agent and certain financial institutions as arrangers and original lenders and all agreements entered into in connection therewith;
Hurdle Shares	means those 33,198 hurdle Shares which entitle each Manager who is a holder of such Hurdle Shares in each case on the condition that, subject to the provisions of the Shareholders Agreement, at the time the Realization is completed no Leaver Event (as defined in the Shareholders Agreement) has been triggered in his/her respect, upon the event of a full Realization, to an amount equal to 10% of the amount by which the enterprise value of the PS Group agreed with the acquirer in respect of such Realization exceeds an amount of EUR 130,000,000 (subject to any further dilution i.e. in case all existing Shareholders become diluted by 10% the Hurdle Shares become triggered if 90% of the enterprise value underlying to a Realization exceed the amount of EUR 130,000,000 and the 10% payable to the Holders of the Hurdle Shares are calculated by the amount by which 90% of the enterprise value exceed the amount of EUR 130,000,000) divided by the number of Hurdle Shares outstanding;
Independent Expert	has the meaning given to it in article 15.6;
Initial Manager(s)	means Bradley Gould, Markus Wild, Karin Gensow and Michael Lange;
Investors	means those entities listed in the tables in Schedule 2.1;
Law	means the law dated 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time;
Listing	means the admission to listing on any internationally recognized securities market of the shares (or the equivalent securities following a reconstruction or amalgamation) of the Company (or its legal successor as the case may be) a wholly-owned subsidiary of the Company or a newly-formed company of which the Company or its legal successor is a subsidiary;
Manager	means an officer, employee or advisor of any member of the PS Group who, upon resolution of the Board of Directors of the Company and following consultation with the CEO of the PS Group, is invited to subscribe directly or indirectly for Shares or options and does so on the terms of the Articles of Association and the Shareholders Agreement;
Option(s)	has the meaning given to it in article 15.5.1;
Ordinary Shares	means those ordinary Shares with a nominal value of EUR 0.03 each, with equal voting, dividend and distribution rights as set out in the Articles of Association and any other ordinary shares issued from time to time with voting, dividend and distribution rights equal to the existing Ordinary Shares;
Palamon and Palamon Funds	means Palamon European Equity II, LP, a limited partnership organized and existing under the laws of England & Wales, having its registered office located at Cleveland House, 33 King Street, London SW1Y 6RJ, England ("Palamon II") and Palamon European Equity II "BOA", LP, a limited partnership organized and existing under the laws of England & Wales, having its registered office located at Cleveland House, 33 King Street, London SW1Y 6RJ, England ("Palamon II BOA");
Palamon Group	means: (a) the Palamon Funds; (b) any persons who are Affiliates (within the meaning of paragraph (i) of the definition of Affiliate) of the Palamon Funds (the "Palamon Affiliates"); (c) any nominee of the Palamon Funds or the Palamon Affiliates holding assets or shares for the account of the Palamon Funds or the Palamon Affiliates; (d) any limited partner or general partner of the Palamon Funds or their Affiliates; (e) any person controlled by the Palamon Funds or the Palamon Affiliates or controlled by any combination of the Palamon Funds and the Palamon Affiliates and any general partner of the Palamon Funds or the Palamon Affiliates or which is controlled by any general partner of any of the Palamon Funds or the Palamon Affiliates; and (f) any other limited partnership, fund or collective investment or co-investment plan

	managed or controlled by (i) a general partner of the Palamon Funds or (ii) the Palamon Funds or (iii) by any other person controlled by, or subject to the control of, the general partner of any of the Palamon Funds (or the representative(s) or holder(s) or trustee(s) of any such partnership, fund or plan or any unit holder or other beneficiary of said partnership, fund or plan);
Permitted Transfers	means a disposal made in accordance with Article 16 (the transferees of the shares transferred as a consequence of the Permitted Transfers being the "Permitted Transferees");
Plan Asset Regulations	means the "plan assets" regulation (29 CFR 25103-101) under ERISA;
Preference Shares	means the preference PS Holdco Shares with a nominal value of EUR 0.03 each which shall entitle the holder of such Preference Share to voting rights equal to those of any ordinary share and the holder of each Preference Share shall be entitled to a preferred dividend of 10 per cent. p.a. calculated on the nominal amount of the Preference Share plus an additional amount per share equal to EUR 0.97 (reflecting the initial commercial value of the Preference Shares) (such amount as increased from time to time the "Additional Preference Amount"), and, to the extent in any given year the preferred dividend is not paid, the Additional Preference Amount as basis of the calculation for the dividend shall be increased accordingly, and the holder of each Preference Share shall be entitled to those preferred liquidation and distribution rights more fully described in article 22;
PS Group	means the Company and its subsidiaries from time to time;
Realization	means a Sale or a Listing;
Recap	has the meaning given to it in article 22.3;
Share(s)	means the ordinary, hurdle and preference shares in the Company as issued and outstanding from time to time;
Shareholder(s)	means a holder of Shares from time to time;
Sale	means a sale of more than fifty percent (50%) of the Shares or of the business of the PS Group in one transaction or a series of transactions provided that a Sale shall not include a sale by way of Syndication;
Selling Investors	has the meaning given to it in article 17.1;
Selling Party	has the meaning given to it in article 17.2;
Syndication	means the sale of up to 49% of the aggregate of the shares in the Company and other securities or instruments issued in connection with the transactions envisaged by the Articles of Association and/or the Shareholders Agreement held by the Palamon Funds to one or more other investors within the period of 12 months from 18 October 2013; and
VCOC	means a "venture capital operating company" within the meaning of the Plan Asset Regulations;"

Sixth resolution

The Partners decide to accept with immediate effect, the resignation of (i) Mr. Gaël SAUSY, (ii) Mr. Gérard BECQUER and (iii) Mr. Fabio GIUSEPPETTI as managers ("gérants") of the Company.

Seventh resolution

The Partners decide to appoint with immediate effect, (i) Mr. Gaël SAUSY, (ii) Mr. Gérard BECQUER and (iii) Mr. Fabio GIUSEPPETTI as directors ("administrateurs") of the Company, for a period of six (6) years.

Eighth resolution

The Partners decide to appoint with immediate effect, PricewaterhouseCoopers, Société cooperative, having its registered office at 400, Route d'Esch, L-1014 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg as statutory auditor of the Company, for a period of one (1) year, ending at the date of the Annual General Meeting of the Shareholders which will be held in June 2015.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing person, said proxy holder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept janvier.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU

- «PS Topco S.à r.l.», une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 7A, Rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 178.346, ici représentée par Maître Linda HARROCH, avocat, demeurant professionnellement à Howald, Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, le 27 janvier 2014;

- «PS Erste Beteiligungs GmbH & Co. KG», une société en commandite simple (Kammanditgesellschaft) constituée selon les lois d'Allemagne et devant être enregistrée auprès du registre du commerce du tribunal local d'Ulm (numéro d'enregistrement HRA 723705), ayant son siège social à Lise-Meitner-Strasse 15, 89081 Ulm, ici représentée par Maître Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, le 27 janvier 2014; et

- «PS Zweite Beteiligungs GmbH & Co. KG», une société en commandite simple (Kammanditgesellschaft) constituée selon les lois d'Allemagne et devant être enregistrée auprès du registre du commerce du tribunal local d'Ulm (numéro d'enregistrement HRA 723706), ayant son siège social à Lise Meitner-Strasse 15, 89081 Ulm, ici représentée par Maître Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, le 27 janvier 2014.

Les procurations, signées ne varietur par la mandataire des comparantes et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les comparantes sont les associés (les «Associés») de «PS Holdco S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 7A, Rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 124.143, constituée suivant acte du 23 Janvier 2007 reçu par le notaire instrumentant, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations («Mémorial C»), sous le numéro 593 en date du 12 avril 2007 (page 28428) et modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte émanant du notaire susmentionné en date du 31 octobre 2013 publié au Mémorial C le 9 décembre 2013, numéro 3117, page 149579.

Les Associés prient le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de modifier la forme juridique de la Société afin de la transformer d'une société à responsabilité limitée (S.à r.l.) en une société anonyme (S.A.)

Seconde résolution

Les Associés reconnaissent et approuvent le rapport émis par Interaudit S.à r.l.

En vertu des articles 31-1, 32-1 et 26-1, tels que modifiés de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, ce changement de forme juridique a été supervisé par Interaudit S.à r.l., dont le siège social est 37, rue des Scillas, L-2529 Howald, Grand-Duché de Luxembourg, enregistré auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 29.501, Réviseur d'entreprise agréé; son rapport daté du 24 janvier 2014 conclut que:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la transformation de la société en Société Anonyme et sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie».

Le rapport restera annexé aux présentes.

Troisième résolution

Les Associés décident de modifier la dénomination de la Société en «PS HOLDCO S.A.».

Quatrième résolution

Les Associés décident de fixer la date de l'assemblée générale des actionnaires, chaque année, le premier lundi du mois de juin à 10h00.

Cinquième résolution

Les Associés décident de modifier les statuts de la Société de façon à refléter les résolutions qui précèdent et décident de les refondre intégralement de façon à les adapter à la nouvelle forme juridique de la Société. Les statuts de la Société doivent dès à présent être lus comme suit:

«Chapitre I^{er} . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme - Dénomination.

1.1. Il existe une société anonyme sous la dénomination de «PS Holdco S.A.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Siège Social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet l'acquisition, la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes autres entités commerciales, industrielles ou financières luxembourgeoises ou étrangères, au moyen entre autre, d'acquisition et de souscription de toutes obligations et droits par voie de participation, d'apport, de contribution, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, ou des instruments de dette financière sous quelque forme que ce soit, et d'administrer, développer et gérer de tels détention d'intérêts.

3.2 La Société peut en l'espèce, enter dans les transactions suivantes:

- emprunter de l'argent sous toutes formes ou obtenir des prêts sous toutes formes et lever des fonds à travers, y compris mais sans être limité, l'émission d'obligations, de titres de prêt, de billets à ordre, de certificats et tous autres effets de commerce d'equity et de dettes convertibles ou non en Actions de la Société, l'utilisation de dérivés financiers ou sinon;

- octroyer des avances, des prêts, de la monnaie scriptural ou accorder des crédits à ses sociétés liées à travers, y compris mais sans être limité, la souscription d'obligations, de titres, de certificats et tous autres effets de commerce d'equity et de dettes convertibles ou non en Parts Sociale de toute Société Liée.

- entrer dans toute garantie, gage ou toute autre forme de sûreté, soit par un engagement personnel ou par une hypothèque ou charge sur tout ou partie des actifs (présents et futurs) de propriété de l'entreprise ou par toutes ou telles méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligation de la Société ou de ses Sociétés Liées ou tout Administrateur, Administrateur ou autre agent de la Société ou de ses Sociétés Liées et pour apporter toute aide à ses Sociétés Liées, dans les limites prévues par la Loi luxembourgeoise; et

- entrer dans tout d'accord, y compris mais sans être limité aux accords d'association, accords de garantie, accords de marketing, accords de management, accords consultatifs, accords d'administration et autre contrats de service, accords de vente, connectés directement ou indirectement aux domaines décrits au-dessus;

il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.3 En plus de ce qui précède, la Société peut effectuer toutes opération légales, commerciales, techniques et financières, et en générale toutes opérations nécessaires ou utiles à la réalisation de son objet aussi bien que les opérations directement ou indirectement liées aux activités décrites dans cet article, afin de faciliter la réalisation de l'objet social dans tous les domaines décrits plus haut.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. - Capital, Parts

Art. 5. Capital Social.

5.1 Le capital souscrit est fixé à neuf cent six mille cent trente-quatre euros et vingt-huit cents (EUR 906.134,28) représenté par trente million deux cent quatre mille quatre cent soixante-seize (30,204,476) Actions subdivisées comme suit:

- deux cent trente-deux mille cent cinquante-cinq (232.155) Actions Ordinaires;
- vingt-neuf millions neuf cent trente-neuf mille cent vingt-trois (29.939.123) Actions Préférentielles; et
- trente-trois mille cent quatre-vingt-dix-huit (33.198) Actions de Rendement, Toutes ces actions ayant une valeur nominale de trois centimes d'euros (EUR 0,03) chacune.

5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Actionnaires.

5.3 Toutes les Actions donnent droits à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres Actions dans les limites fixées par la Loi.

Art. 6. Indivisibilité des Parts. Envers la Société, les Actions sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Titre III. - Conseil d'administration

Art. 7. Conseil d'Administration.

7.1 La Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois (3) membres au moins (le «Conseil d'Administration»).

7.2 Les Administrateurs ne sont pas obligatoirement des Actionnaires. Les Administrateurs pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Actionnaire(s).

7.3 Les Administrateurs sont nommés par les Actionnaires au cours de leur assemblée générale qui déterminera le nombre, leur rémunération ainsi que la durée de leur fonction. La durée de fonction d'un Administrateur ne pourra excéder six (6) ans et restera en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés.

7.4 Les Administrateurs sont élus par décisions votées à la majorité simple des votants présents ou représentés.

7.5 En cas de vacance du poste d'un Administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, cette vacance de poste ne pourra être pourvue que temporairement jusqu'à la prochaine assemblée des Actionnaires, en vertu des prescriptions légales applicables.

Art. 8. Pouvoirs du Conseil d'Administration.

8.1 Dans les rapports avec les tiers, le Conseil d'Administration, sans préjudice des articles 8 et 10 des présents statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

8.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Actionnaires par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 9. Représentation de la Société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas d'Administrateur unique, valablement engagée par la seule signature de son Administrateur Unique, ou, en cas de pluralité d'Administrateurs, par la signature unique de deux Administrateurs ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué.

Art. 10. Délégation et agent du Conseil d'Administration.

10.1 Deux Administrateurs peut/peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

10.2 Deux Administrateurs détermine(nt) les responsabilités et la rémunération quelconque (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 11. Réunion du Conseil d'Administration.

11.1 En cas de pluralité d'Administrateurs, les réunions du Conseil d'Administration sont convoquées par tout Administrateur. Aucune réunion du Conseil d'Administration ne pourra valablement avoir lieu au Royaume-Uni.

11.2 Le Conseil d'Administration peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les Administrateurs sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

11.3 Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Administrateur pourra également nommer par téléphone un autre Administrateur pour le représenter, moyennement confirmation écrite ultérieure sauf dans l'hypothèse où l'Administrateur se trouve au Royaume-Uni.

11.4 Le Conseil d'Administration ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil d'Administration seront adoptées à une majorité simple.

11.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque Administrateur participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Administrateurs participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit Administrateur participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo. Aucun Administrateur ne pourra participer à une réunion téléphonique du conseil alors qu'il se trouve au Royaume-Uni.

11.6 Une décision écrite, signée par tous les Administrateurs est valable et valide pour autant qu'elle ait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration, qui a été dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil d'Administration.

11.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par tous les Administrateurs présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un Administrateur ou par toute personne désignée à cet effet par un Administrateur ou lors de la réunion du Conseil d'Administration.

Art. 12. Matières requérant l'approbation du conseil.

12.1 Les décisions suivantes ne pourront être décidées ou exécutées par le Groupe PS sans avoir obtenu au préalable le consentement du Conseil d'Administration conféré par résolutions du Conseil d'Administration:

12.1.1 consentir ou changer la stratégie liée aux risques commerciaux du Groupe PS, y compris toute nouvelle ligne commerciale ou expansion géographique;

12.1.2 l'adoption des comptes annuels (consolidés) de toute filiale du Groupe PS;

12.1.3 l'adoption ou la modification du cadre stratégique et des paramètres du groupe cible figurant dans le Business Plan de PS Holding GmbH et de toutes autres de ses filiales (le Business Plan signifiant le plan d'affaires annuel (y compris le budget mensuel) pour PS Holding GmbH et toutes ses filiales);

12.1.4 la modification de la date de référence comptable ou des politiques comptables de PS Holding GmbH ou de toutes autres de ses filiales;

12.1.5 la création, la consolidation, la subdivision, la conversion ou l'annulation de toute part du capital social de PS Holding GmbH ou de toutes autres de ses filiales;

12.1.6 l'émission ou l'allocation de toute part du capital social de toute société du Groupe PS ou la création de toute option ou droit de souscrire ou acquérir, ou de convertir toute obligation, de toute part du capital social de toute société du Groupe PS;

12.1.7 toute réduction du capital social de toute société du Groupe PS;

12.1.8 l'achat ou le rachat (indiquant qu'un tel rachat est effectué sur base d'un prorata entre les titulaires de classes d'Actions) du capital social de toute société du Groupe PS;

12.1.9 la déclaration, le paiement de tout dividende, la déclaration ou toute autre distribution, l'adoption de toute résolution retenant ou allouant les profits par toute société du Groupe PS ou par quelconque de ses filiales directes ou indirectes qui ne rentrent pas dans l'intégration fiscale («Organkreis»);

12.1.10 la modification à tous égards de certains Documents de Financiers, à moins qu'une telle modification n'ait été approuvée dans le cadre du Business Plan ou du budget;

12.1.11 la prise d'effet de tout accord de financement en relation avec l'un ou l'autre refinancement des Documents de Finance existants ou avec tout financement d'equity existant accordé à une société du Groupe PS ou l'acquisition d'un actif, la modification ou le remboursement qui en résulte («Accord de Refinancement»);

12.1.12 une demande d'emprunt du Groupe PS dépassant un million d'Euros (EUR 1.000.000) et autre que ceux dûment approuvés par un Accord de Refinancement ou tel que prévu, selon le cas; la mise en place de toute charge pesant sur tout actif, ou l'octroi de toute garantie par le Groupe PS dépassant un million d'Euros (EUR 1.000.000), permise en vertu d'un Accord de Refinancement dûment approuvé ou selon le cours normal du commerce;

12.1.13 toute action ou omission constituant une violation de les Accords de Refinancement;

12.1.14 l'engagement ou la démission de tout Administrateur qui serait désigné pour endosser le rôle directeur général de PS Holding GmbH ou de toutes autres de ses filiales ainsi que la prise d'effet, la rupture ou la modification de tout contrat conclu avec un tel Administrateur;

12.1.15 la prise d'effet, la rupture ou la modification de toute transaction entre toute société du Groupe PS et (i) un Actionnaire de la Société autre que les Fonds Palamon (à moins que la transaction ne relève pas des conditions du marché pour le service rendu) ou (ii) toute filiale de cet Actionnaire ou (iii) tout Administrateur ou agent d'un tel Actionnaire ou toute filiale d'un tel Actionnaire;

12.1.16 la prise d'effet, la rupture ou la modification de tout contrat (en ce compris les contrats d'embauche ou de conseillers) ou d'accord entre (a) toute société du Groupe PS et (b) tout Gérant ou autre membre de la gérance de toute société du Groupe PS ou toute personne en relation avec les personnes mentionnées ci-dessus, en ce compris toute variation de rémunération ou de tout autre bénéfice en vertu desquels de tels contrats ou accords générant des obligations dont le montant s'élève au-delà d'un million d'Euros (EUR 1.000.000) pour les situations individuelles ou de cinq millions d'Euros (EUR 5.000.000) au total;

12.1.17 l'acquisition ou la cession de toute affaire (ou d'une partie) par toute société du Groupe PS et dont la valeur s'élève au-delà de cinq millions d'Euros (EUR 5.000.000);

12.1.18 la cession par toute société du Groupe PS de tout actionariat ou d'autre participation en equity dans n'importe quelle filiale (indépendamment de la valeur);

12.1.19 le remboursement par toute société du Groupe PS du capital ou des actifs à n'importe quels Actionnaires;

12.1.20 toute résolution de mise en faillite ou de circulation de toute demande en déclaration de faillite en cas de liquidation d'une société du Groupe PS, ou toute disposition prise par toute société du Groupe PS de tout accord avec les créanciers, de façon générale ou toute exécution d'un ordre administratif ou encore toute nomination d'un séquestre ou d'un liquidateur judiciaire;

12.1.21 toute demande de référencement de toutes les actions ou autres obligations de toute société du Groupe PS sur des marchés cotés ou pour toute autorisation d'opérations concernant des actions d'autres obligations pour toute société du Groupe PS sur tout marché sécurisé;

12.1.22 nomination d'un conseiller financier, tout commencement de négociations en rapport avec ou concernant toute transaction se rapportant à une réalisation ou impliquant une vente de la plus grande partie de l'actif de toute société du Groupe PS ou encore la réorganisation de toute société du Groupe PS et/ou de ses actifs;

12.1.23 tout changement substantiel dans l'organisation de la gérance ou dans la structure hiérarchique du Groupe PS;

12.1.24 l'approbation des communiqués de presse se référant, même indirectement, à Palamon ou à tout Actionnaire de Palamon;

12.1.25 l'acquisition ou l'établissement par toute société du Groupe PS de toute ou partie d'affaire dont le montant total s'élève à cinq millions d'Euros (EUR 5.000.000) ou plus;

12.1.26 le choix ou les dépenses relatives aux personnes reprises ci-dessous par toute société du Groupe PS: comptables, conseillers juridiques, institutions bancaires avec lesquelles toute société du Groupe PS détient des dépôts, des

emprunts ou autres, les institutions d'investissements bancaires, les agents de relations publiques et de publicité, tous consultants extérieurs, dans tous les cas où les dépenses engendrées avec ces personnes sont amenées à dépasser deux millions cinq cent mille Euros (EUR 2.500.000) sur toute année financière et en ce qui concerne les nominations ou les changements qui sont envisagés dans le Budget ou dans le Business Plan;

12.1.27 toute ouverture de lettre de crédit excédant un montant de deux millions d'Euros (EUR 2.000.000);

12.1.28 l'approbation de tout contrat ou engagement concernant des dépenses en capital (a) qui ne sont pas envisagées dans un budget approuvé par le Conseil d'Administration, y compris les dépenses en capital effectué à la place d'autres dépenses en capital spécifiquement envisagées dans le budget approuvé par le Conseil d'Administration et excédant un million d'Euros (EUR 1.000.000) par projet ou au total deux millions d'Euros (EUR 2.000.000) par an et (b) qui apparaîtrait dans le montant total dépensé au cours de l'année en cours excédant la limite des dépenses en capital envisagées dans le budget approuvé par le Conseil d'Administration.

Art. 13. Droits ERISA.

13.1 Aussi longtemps qu'un Fond ERISA ou ses candidats sont directement ou indirectement Actionnaires, ce Fond ERISA obtiendra certains droits de gestion dans la Société et ses filiales dans une manière et dans la mesure permettent à ce Fond ERISA d'influencer substantiellement ou de participer dans la gestion de la Société et de ses filiales. Par conséquent, il est convenu au bénéfice de chaque Fond ERISA individuellement que chaque Fond ERISA et ses candidats aura le droit (lesquels droits appartiendront seulement et seront exercés exclusivement par ce Fond ERISA à son profit et pour son propre compte) à tout moment et à tout moment avec un préavis par écrit de proposer jusqu'à deux personnes pour la nomination des Administrateurs de la Société et de chacune de ses filiales et les Actionnaires des filiales voteront et prendront toute autre part sociale qui serait nécessaire pour assurer que dans chaque cas ou une personne proposée par chaque Fond ERISA aura la fonction d'Administrateur de la Société et de chacune de ses filiales (conjointement les «ERISA Membres du Conseil»).

13.2 Les Actionnaires, dans chacun des Fonds ERISA comprennent les Actionnaires commanditaires qui sont des entités régies aux Etats-Unis par la Loi de 1974 relative aux régimes de retraite et de couverture médicale ERISA. Dans le but de permettre aux Actionnaires commanditaires régis par ERISA de considérer chaque fond ERISA comme VCOOC's aux fins de ERISA ils ont besoin d'obtenir certains droits de gestion dans les sociétés dans lesquelles ils investissent dans une manière et mesure qui permettra à la Société de le qualifier comme VCOOC. Par conséquent, il est convenu que aussi longtemps qu'un Fond ERISA détient directement ou indirectement ou indirectement des Actions dans la Société, la Société et ses filiales et leurs représentants désignés garantiront à chaque Fond ERISA (individuellement) les droits suivants (lesquels droits appartiendront seulement et seront exercés exclusivement par ce Fond ERISA à son profit et pour son propre compte):

13.2.1 Le droit de visiter et inspecter chacun des bureaux et propriétés de la Société et de ses filiales et le droit d'inspecter et reproduire les livres et registres de la Société et de ses filiales, aux moments où le Fond ERISA l'aura raisonnablement requis;

13.2.2 Le droit de nommer un représentant pour participer comme observateur à chacune des réunions du Conseil d'Administration de la Société (et chacune des filiales). La nomination et la révocation de ce représentant sera faite par préavis écrit du Fond ERISA à la Société et prendra effet à la délivrance du préavis écrit au siège social de la Société ou à toutes réunion du Conseil d'Administration.

13.2.3 Le droit de recevoir, dans un temps raisonnable, après sa demande écrite, toutes les informations en relation avec la Société ou ses filiales ou sociétés affiliées, qu'il considère, à sa seule discrétion, comme appropriées, comprenant sans limitation: (i) dans les 30 jours de la fin du mois les informations et déclarations financières consolidées mensuellement, incluant mais sans y être limité les bilans, profits et pertes et les déclarations relatives au flux de trésorerie de la Société et chacune de ses filiales et sociétés affiliées, (ii) dans les 90 jours de la fin de chaque période comptable et des déclarations financières consolidées annuelles, (iii) sur une base annuelle et pas plus tard que dans les 30 jours qui précèdent le début de l'exercice social de la Société ou si requis sur une base plus fréquente, le plan d'affaires, le budget et les prévisions et les estimations du flux de trésorerie de la Société et de chacune de ses filiales et sociétés affiliées; (iv) des rapports mensuels comprenant un cadre explicatif sur l'évolution du groupe dans les matières affectant matériellement le commerce et les affaires du groupe; et (v) les informations supplémentaires financières ou de gestion que le Fond ERISA peut raisonnablement requérir comprenant tous rapports d'exploitation, budgets, autres rapports financiers et les détails des développement matérielles ou événements ou propositions significatives.

13.2.4 Le droit de rencontrer sur une base régulière les Administrateurs ou autre personnel de la Société et de ses filiales et ses sociétés affiliées de temps en temps et moyennant un préavis raisonnable à la Société (ou la filiale ou la société affiliée en question) aux fins de consulter, donner un avis, des recommandations et assistance et influencer les Administrateurs de la Société (ou ses filiales et sociétés affiliées) ou d'obtenir des informations concernant les opérations commerciales, les conditions financières, les activités et perspectives de la Société (ou de ses filiales et de ses sociétés affiliées) et de donner son point de vue à ce sujet comprenant, sans limitation, des changements significatifs dans la gestion, le personnel et la rémunération des employés, l'introduction de nouveaux produits ou de nouvelles lignes d'affaires, des acquisitions importantes ou des ventes d'usines et d'équipements, des recherches significatives et des programmes de développement, l'achat ou la vente d'importantes marques de fabrique, licences ou concessions ou le début proposé ou le compromis d'un litige important;

13.2.5 Le droit de soumettre des propositions et suggestions au Conseil d'Administration de la Société ou au conseil de l'une quelconque de ses filiales, s'ils n'ont pas été adoptés par la gérance; et

13.2.6 Dans une mesure compatible avec la loi applicable (et au regard d'événements qui requièrent une divulgation publique, seulement à la suite de la divulgation publique de la Société au moyen de dépôts légaux de garanties en question ou autrement), le droit de recevoir un préavis en avance relatif à toutes Actions significatives, comprenant, sans limitation, des dividendes extraordinaires, des fusions, des acquisitions ou des ventes d'actifs, des émissions de montants significatifs de dette ou capital et des modifications matérielles aux Statuts, et le droit de se consulter avec la Société en relation à ses Actions.

13.3 Au cas où la Société cesse de qualifier comme une «société opérationnelle» (telle que définie à la première phrase du 29 C.F.R. Section 2510.3-101 (e), la Société et chaque Actionnaire coopérant de bonne foi pour prendre toutes les Actions raisonnables nécessaires pour assurer que l'investissement de Palamon EE ou Palamon II est qualifié comme «société opérationnelle à capital risque» (telle que définie dans le Plan de Régulation des Actifs) et doit continuer à être qualifiée comme «investissement à capital risque» (tel que défini dans le Plan de Régulation des Actifs). Cette disposition ne doit pas être entendue comme une obligation de toute Partie de fournir toute finance supplémentaire à la Société ou ses filiales.

13.4 Pour les besoins de cet article, Fonds ERISA signifie Palamon European Equity II L.P. et Palamon European Equity II «BOA» L.P. ensembles ou l'un l'autre.

Chapitre IV. - Assemblée générale des associés

Art. 14. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

14.1 La Société peut avoir un Actionnaire unique lors de sa constitution, ainsi que par la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'Actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la société.

14.2 S'il y a seulement un Actionnaire, l'Actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Actionnaires et prend les décisions par écrit.

14.3 En cas de pluralité d'Actionnaires, l'assemblée générale des Actionnaires représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

14.4 Toute assemblée générale sera convoquée par le Conseil d'Administration par notification écrite en conformité avec la Loi. L'assemblée sera convoquée à la demande des Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société. Lorsque tous les Actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication. Les Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou de plusieurs points sur l'ordre du jour de toute assemblée générale des Actionnaires. Une telle demande doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours avant la date de l'assemblée.

14.5 Tout Actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire envoyé par poste ou par fax au siège social de la Société ou à l'adresse mentionnée dans la convocation. Les Actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires mis à la disposition par la Société, qui mentionnent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que, pour chaque proposition, trois cases permettant à l'Actionnaire de voter pour, contre ou de s'abstenir du vote sur chaque proposition en cochant la case adéquate. Les formulaires qui ne contiennent ni un vote pour, ni un vote contre la résolution, ni une abstention, seront nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus trois (3) jours avant la réunion de l'assemblée générale.

14.6 Les Actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des Actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

14.7 Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des Actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

14.8 Lorsque la société a un Actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

14.9 Une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des Actionnaires présents ou représentés.

14.10 Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des Actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime des Actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

14.11 En vertu de l'article 100 de la Loi, en cas de perte équivalent à la moitié du capital social de la Société, le Conseil d'Administration doit convoquer une assemblée générale, devant se tenir dans une période n'excédant pas deux mois à compter du moment où la perte a été ou aurait dû être évaluée par eux; de telles assemblées devront délibérer selon les conditions prévues à l'article 67-1 de la Loi en ce qui concerne une éventuelle dissolution de la Société. Les mêmes règles devront être observées lorsque la perte équivaut au moins aux trois quarts du capital social, prévoyant ainsi que, dans un tel cas, la dissolution n'aura lieu qu'avec l'approbation d'un quart des suffrages exprimés lors de l'assemblée. Dans la mesure où de telles pertes émanent en vertu d'une différence entre les revenus ou le rendement généré ou découlant de prêts ou d'autres instruments devant être garantis par la Société à toutes filiales et le rendement ou les autres charges, dépenses ou charges à payer, générés ou émanant de prêts et autres instruments émis aux Actionnaires et qu'une assemblée générale des Actionnaires est prévue ou lorsqu'une résolution équivalente est requise pour décider de la continuation de la Société, les Actionnaires acceptent d'utiliser leur droit de vote en faveur de la continuation de la Société et de ne pas voter pour sa dissolution.

Chapitre V. - Transfert actions d'actions - Nouvelles émissions

Art. 15. Transfert d'Actions.

15.1 Nulles Actions de la Société ne seront émises et nulles Actions ou autres instruments ou obligations ne seront transférés à une personne qui n'est pas déjà Actionnaire ou encore, en ce qui concerne un Administrateur et sur requête du Conseil d'Administration, tout document pouvant être référé dans le Pacte d'Actionnaires, sans la production par le Conseil d'Administration d'un avis motivé confirmant leur validité et leur exécution sous une forme et dans une teneur jugées satisfaisantes par le Conseil d'Administration agissant raisonnablement.

15.2 A moins que le Conseil d'Administration n'en décide autrement, aucune Action ne sera transférée à moins que le cessionnaire n'acquière au même moment un montant proportionnel d'autres instruments ou obligations pouvant être émis à tout moment par la Société, lesquels sont détenus par le cédant.

15.3 Les Actionnaires sont autorisés à transférer, assigner, vendre, disposer, hypothéquer ou créer tout intérêt, droit ou prétention envers leurs Actions ou autres instruments ou obligations émis par la Société (ou d'entrer dans une relation contractuelle ou d'accord) uniquement s'ils respectent les articles 15.1 et 15.2 ci-dessus et seulement:

15.3.1 dans le cadre des Fonds Palamon, lors d'une Syndication; ou

15.3.2 tel que prévu par l'article 16; ou

15.3.3 le cas échéant, ou sur acceptation d'offre faite par un Acquéreur, en application de l'article 17; ou

15.3.4 avec le consentement écrit préalable du Conseil d'Administration,

Pour autant qu'aucun transfert, assignation, hypothèque ou création de tout intérêt sur les Actions, droit, prétention ou encore tout bénéfice, accordé à un concurrent de la Société ne sera soumis au consentement écrit préalable du Conseil d'Administration.

15.4 Dans d'autres cas que l'émission d'Actions datant du 18 octobre 2013 dans le cas de l'article 15.5, les Actionnaires décident qu'en cas d'augmentation du capital social émis ou en cas d'émission d'autres obligations par la Société, chaque titulaire d'Actions Ordinaires (les «Actionnaires Existant») auront le droit de souscrire selon les mêmes termes à cette proportion de nouvelles Actions ou obligations et, dans la mesure du possible, égale à la proportion de la valeur nominale des Actions Ordinaires détenus par eux et de la valeur nominale de toutes les Actions Ordinaires alors en émission. Un tel droit devra, excepté en cas d'urgence résolue par le Conseil d'Administration, être exercé pour une période de 30 jours suivant la résolution d'augmenter le capital ou d'émettre de nouvelles Actions ou obligations. Un Actionnaire Existant que ce soit un Fond Palamon ou un Affilié, le cas échéant, pourra nommer un ou plusieurs de ses Affiliés à souscrire à toutes ou partie de ces nouvelles Actions ou obligations dans la Société, pour lesquelles l'Actionnaire Existant est en mesure de souscrire en vertu de la phrase qui précède. Si les nouvelles Actions ou obligations sont émises avec une prime d'émission ou en relation avec d'autres obligations liées (y compris l'obligation de fournir un financement par emprunt additionnel), les mêmes termes et les mêmes conditions en rapport avec la souscription de nouvelles Actions ou obligations devront s'appliquer à tous les Actionnaires Existants, y compris et afin d'écarter tout doute, les articles 15.1 et 15.2.

15.5 Le Conseil d'Administration peut requérir des Actionnaires qu'ils renoncent à leurs droits de souscription en vertu de l'article 15.4 et de reconnaître un nouvel Actionnaire nommé par le Conseil d'Administration en tant que souscripteur d'un tel nombre d'Actions ou d'obligations, selon les termes et conditions pouvant être déterminés par le Conseil d'Administration à son entière discrétion (les Actionnaires s'engagent à se conformer à toute demande et à voter en faveur de telles résolutions d'Actionnaires à cette occasion) si:

15.5.1 le Conseil d'Administration prend la décision d'émettre des Actions ou d'autres obligations ou options pour acquérir ou souscrire des Actions aux Gérants existants ou aux nouveaux Gérants du Groupe PS, soit directement soit à PS MEP KG One / PS MEP KG Two en tant que leur véhicule, ou à la Société ou à tous Cessionnaires Autorisés en relation avec toute option ou autre engagement en vertu duquel tout Gérant du Groupe PS, de PS MEP KG One / PS MEP KG Two peut directement ou indirectement acquérir ou souscrire des Actions ou peut également recevoir tout bénéfice économique ou intéressement relatif à ou dérivé des Actions (une telle option ou tout autre engagement défini selon le terme «Option(s)») d'un montant maximal (sur une base diluée, mais avant toute dilution telle que prévue par l'article 15.5.2) de 18% des Actions Ordinaires détenues par PS PS MEP KG One / PS MEP KG Two au jour d'aujourd'hui; ou

15.5.2 le Conseil d'Administration prend la décision d'investir dans des actifs ou des Actions d'autres sociétés (l'«Investissement Supplémentaire») en vertu duquel toute ou partie de la rémunération doit être effectuée au moyen d'Actions et relativement aux instruments de dettes, prévoyant que si le nouvel Actionnaire, en vertu de cet article 15.5.2 est un Affilié des Fonds Palamon, le Conseil d'Administration doit obtenir un avis quant au caractère équitable de la part d'une banque indépendante d'investissement honorable ou d'un conseiller financier aux entreprises en ce qui concerne l'évaluation des Actions ou des actifs à acquérir par la Société ainsi que les Actions et les obligations proposées pour être émises par la Société.

15.6 Si, dans le cas d'émission de nouvelles Actions selon laquelle le droit de souscription prévu à l'article 15.4 s'applique, une ou plusieurs Actionnaires décide de ne pas souscrire à de nouvelles Actions, les Actionnaires proposant l'émission nouvelle d'Actions devront, avant l'assemblée générale extraordinaire, convenir de régler cette question, de consulter le CEO et le CFO du Groupe PS en ce qui concerne l'évaluation de l'émission sous-jacente. Si tel est le cas, le CEO et le CFO du Groupe PS n'émettront aucune objection à cette évaluation durant une période de deux (2) semaines ou, en cas d'urgence, durant une période plus courte déterminée par l'Actionnaire proposant l'émission à partir d'une présentation résumée de l'émission au CEO et le CFO du Groupe PS, l'Actionnaire proposant l'émission des nouvelles Actions pourra procéder à l'émission sur base de l'évaluation proposée (qui, entre les Actionnaires et les Gérants, devra être finalisée et obligatoire, respectant une telle émission de nouvelles Actions). Dans l'hypothèse où le CEO et le CFO du Groupe PS s'opposent à l'évaluation proposée (une telle opposition devant être adressée par écrit au Conseil d'Administration ainsi qu'aux autres Actionnaires ensemble, reprenant en détails les raisons de telles oppositions), alors et d'une part, le CEO et le CFO et d'autre part, la Société désigneront (si ce n'est pas déjà le cas) soit Deloitte, KPMG ou E&Y (selon ce que la Société décidera), en tant qu'expert indépendant («Expert Indépendant») afin de préparer un rapport d'évaluation mais également de déterminer la valeur appropriée de la Société servant de base à l'émission des nouvelles Actions; l'Actionnaire proposant l'émission pourra alors procéder à l'émission proposée des Actions sur base de l'évaluation énoncée dans le rapport d'évaluation de l'Expert Indépendant. Faute d'accord concernant la nomination de l'Expert Indépendant dans la semaine suivant la proposition reçue par l'une ou l'autre partie, l'Expert Indépendant sera sélectionné à partir de la liste susmentionnée par le président de l'Institut Allemand des Auditeurs Agréés (IDW). La décision de l'Expert Indépendant, respectant l'équité de l'évaluation sous-jacente à l'émission proposée des nouvelles Actions, est finalisée et obligatoire envers les Actionnaires et toute revue est limitée aux erreurs mathématiques manifestes ainsi qu'aux hypothétiques évaluations et conclusions d'apparence inappropriées.

15.7 Lors de transfert en vertu des articles 15 à 17, le cédant sera libéré de ses engagements et obligations assumées par le cessionnaire.

15.8 PS Topco ou tout Cessionnaire Autorisé sera remboursé par la Société de tous les coûts et dépenses raisonnables liés aux garanties et exécutions de toutes Options. Tous produits perçus par la Société ou par l'un des Cessionnaire Autorisé des Actions souscrites en relation avec toute Option et après récupération du prix de souscription, des coûts et dépenses et après avoir effectué toutes les obligations nées des accords sous-jacents respectifs, seront partagés entre les Actionnaires (restant) de la Société au prorata de leur détention d'Actions.

Art. 16. Transferts Autorisés.

16.1 Etant soumis à l'obligation de tout cessionnaire de devenir un Actionnaire tel que prévu par l'article 15.1 ci-dessus, les Fonds Palamon (et ses Affiliés, y compris PS Topco) auront le droit et selon leur propre discrétion, de transférer les Actions ou toute autre obligations ou instruments émis en leur faveur et étant en rapport avec leur investissement:

16.1.1 aux Affiliés ou, sur base d'une distribution en nature ou en espèce, aux investisseurs sous-jacents de tels Fonds Palamon, ou à d'autres investisseur institutionnel avisés ou gérés par un conseiller ou un gérant d'un tel Fonds Palamon, ou ses investisseurs sous-jacents dans chaque cas et sans aucune restrictions; et

16.1.2 par rapport à un co-investissement ou tout autre schéma similaire en ce qui concerne le bénéfice des dirigeants, employés et Actionnaires de Palamon Capital Partners, LP et ses Affiliés («Dispositif de Co-Investissement») envers toute personne détenant ou étant en phase de détenir des actifs pour un Dispositif de Co-Investissement ou envers les dirigeants, employés et Actionnaires concernés par de tels actifs en vertu du Dispositif de Co-Investissement («Transferts Autorisés»).

Art. 17. Offre d'Achat et Bring Along.

17.1 Si les Actionnaires détenant plus de 50% des Actions (y compris dans tous les cas les Actions Préférentielles) alors émises (les «Investisseurs Cédants») désirent vendre plus de 50% des Actions et autres obligations ou instruments alors détenus par eux et ainsi trouver un véritable acheteur sans lien de dépendance, qui n'est Affilié d'aucun Actionnaires et qui accepte les termes concernant la vente à un tel acheteur de toutes ou partie des Actions et autres obligations ou instruments alors détenus par eux; le Conseil d'Administration décide alors de résoudre après réception d'une notification écrite d'un tel fait, tous les autres détenteurs d'Actions seront alors liés et seront en mesure d'accepter toute offre émanant d'un tel acheteur ou d'adjuger toutes ou partie de ces Actions sur base d'un prorata d'Actions Ordinaires, d'Actions de Rendement et d'Actions Préférentielles ainsi que toute autre obligations ou instruments émis par la Société lors d'une telle vente (selon laquelle les Actionnaires sont tenus de vendre une partie de leurs Actions Ordinaires ainsi que leurs Actions de Rendement qui, dans chaque cas, est égal à la part d'Actions Ordinaires vendue par l'Investisseur Cédant et une part de leurs Actions Préférentielles proportionnelles à la part d'Actions Préférentielles vendues par l'Investisseur Cédant) sur base des termes acceptés et en même temps que la vente opérée par l'Investisseur Cédant ou

au même moment que l'adjudication de leurs Actions et tous autres obligations ou instruments émis par la Société, prévoyant ainsi que (i) si et dans la mesure où l'Investisseur Cédant accepte de vendre des classes d'Actions ou d'autres obligations ou investissements différents de ceux contenus dans ces classes d'Actions, certificats et autres instruments détenus par les autres détenteurs d'Actions, l'accord concernant de telles Actions, certificats et autres instruments devront être alloués en vertu de l'article 22 qui devra s'appliquer mutatis mutandis et (ii) la responsabilité des autres Actionnaires sera limitée, en cas de représentations, garanties, engagements ou conventions (en l'absence de faute volontaire ou fraude de leur part) à la valeur de la contrepartie perçue pour leurs Actions et autres obligations ou instruments).

17.2 Aucune vente d'Actions (autres que les Transferts Autorisés) ne sera effectuée par un Actionnaire (la «Partie Cédante») à une ou plusieurs personnes (autre que tout Cessionnaire Autorisé) (l'«Acquéreur») si un/de tel(s) Acquéreur(s) acquiert ensemble plus de 50% d'Actions Ordinaires émises, à moins que l'Acquéreur n'ait fait une offre ferme (ne contenant aucune autres conditions que celles appliquées au transfert proposé de toutes les Actions respectives) aux autres Actionnaires d'acquérir une part proportionnelle de leurs Actions et toutes obligations ou instruments émis par la Société alors détenues par eux et proportionnés à la part d'Actions Ordinaires vendue par l'Investisseur Cédant, i.e. une part de leurs Actions Ordinaires et de leurs Actions de Rendement (le cas échéant), proportionnellement à la part d'Actions Ordinaires vendues par l'Investisseur Cédant, à un prix au final égal au prix par Part Sociale (ou une partie) et pour lequel les autres obligations ou instruments offerts par l'Acquéreur à la Partie Cédante seront cédés, prévoyant que si et dans la mesure où la/les Partie(s) Cédante(s) a/ont accepté de vendre les classes d'Actions, certificats et instruments, ces-derniers seront alloués en vertu de l'article 22, qui s'appliquera mutatis mutandis. L'offre faite aux autres Actionnaires devra être laissée ouverte pour acceptation au moins 15 (quinze) jours après réception d'une telle offre.

17.3 L'article 17.2 s'appliquera mutatis mutandis en cas de vente de moins de 50% de toutes les Actions Ordinaires ou des Actions Préférentielles émises envers un Acquéreur, prévoyant cependant, que les autres Actionnaires puissent vendre, à leur seule discrétion, une part proportionnelle ou toute partie plus faible.

Chapitre VI. - Commissaire aux comptes / Exercice social

Art. 18. Commissaire aux comptes / exercice social.

18.1 La Société est supervisée par un ou plusieurs commissaires aux comptes.

18.2 L'assemblée générale des Actionnaires désigne le(s) commissaire(s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans à partir de la date de leur élection.

18.3 Les commissaires aux comptes sont rééligibles.

18.4 L'année sociale de la Société commence le premier jour de janvier et se termine le dernier jour de décembre de chaque année.

18.5 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale des Actionnaires, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

Art. 19. Droit de distribution des parts.

19.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

19.2 Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5 %) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

19.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que les Statuts, le Conseil d'Administration pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

19.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise à la majorité des Actionnaires.

Chapitre VII. - Liquidation

Art. 20. Causes de liquidation. La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Actionnaire unique ou de l'un de ses Actionnaires.

Art. 21. Liquidation.

21.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des Actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

21.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des Actionnaires.

Art. 22. Distribution en cas de Liquidation.

22.1 En cas de liquidation de la Société, les revenus de liquidation seront appliqués aux instruments émis par la Société comme suit:

22.1.1 Premièrement, tous les instruments de dettes émis par l'entité liquidée seront entièrement remboursés dans l'ordre de priorité défini dans de tels instruments (sous peine d'être considéré pari passu) et pari passu entre les titulaires d'un instrument particulier, y compris les intérêts accumulés et impayés,

22.1.2 Deuxièmement, aux titulaires d'un Montant Additionnel Préférentiel, tel qu'augmenté à tout moment, relatif à ces Actions Préférentielles additionnées du montant nominale de ces Actions Préférentielles qui devront être entièrement remboursées pari passu entre de tes titulaires d'Actions Préférentielles, y compris dans chaque cas les dividendes préférentiels accumulés et impayés,

22.1.3 Troisièmement, toutes Actions considérées préférentielles, autres que celles référencées dans l'article 22.1.2 ci-dessus, émises par l'entité liquidée, devront être entièrement payées dans l'ordre de préférence en vertu des Statuts de l'entité concernée et pari passu entre les titulaires d'une classe particulière de telles Actions, y compris les dividendes accumulés et impayés,

22.1.4 Quatrièmement, toute autre obligation de capital (autre que des Actions Ordinaires) émises après la Date de Réalisation (et non encore envisagée dans le Pacte d'Actionnaires), le cas échéant,

22.1.5 Cinquièmement et pour chaque titulaire d'Actions, un montant équivalent au montant nominal du capital social versé de chaque Actions,

22.1.6 Sixièmement, ce qu'il reste des revenus de liquidation, et qui ne sont pas sujet à distribution partagée avec les titulaires d'Actions de Rendement, seront distribuées entre les titulaires d'Actions Ordinaires (excluant toutes Actions Préférentielles et toutes Actions de Rendement) au prorata de leur détention respective; prévoyant que (i) si PS Topco ou toute autre de ses Cessionnaires Autorisés ont garantis des Options aux Gérants, la portion reprise dans le revenu attribuable au garant respectif de telles Options sera augmenté par un montant correspondant à la somme du montant additionnel qui lui serait alloué si les Actions sous-jacentes aux Options ont été dûment payées et émises et que le montant correspondant aux coûts et dépenses raisonnables de ces Options ne soit pas récupérable autrement et (ii) respectant toute Option valide exercée à ce moment et en vertu de laquelle tout Gérant peut acquérir des Actions directement de la part de la Société, un tel Gérant sera traité de telle sorte que si les Actions sous-jacentes aux Options auront été payées et émises en sa faveur, respectant ainsi les termes et conditions des Options et du Pacte d'Actionnaires, et

22.1.7 Finalement, sur base d'un prorata ou sur base du principe pari passu (i) à chaque titulaire de Part Sociale de Rendement (sous réserve de la stipulation reprises dans le Pacte d'Actionnaire), ce titulaire devant être un Gérant, à l'égard duquel aucun Événement de Sortie n'a eu lieu), le montant respectif payable, sous respect de telles Actions de Rendement et (ii) le reste des Actions restantes des revenus aux titulaires d'Actions Ordinaires (excluant les Actions Préférentielles et les Actions de Rendement) en vertu de l'article 22.1.6 qui s'appliquera mutatis mutandis, prévoyant que dans la mesure du possible que les revenus ne suffisent pas pour tous les paiements dû en application des articles 22.1.1, 22.1.2, 22.1.4, 22.1.5 et 22.1.7 seront payés aux personnes concernées ayant droit au prorata de leurs droits en vertu de cet article.

22.2 Dans le cadre d'une distribution de revenus aux Actionnaires suivant un refinancement du Groupe PS dans une situation qui n'est pas qualifiée en tant que Réalisation, chaque Actionnaire (qui est Gérant), à sa seule discrétion, peut choisir de ne pas participer dans quelque distribution de revenus que ce soit. Dans un tel cas, les droits liés, y compris les droits de préférence et le droit de percevoir des dividendes demeurent inchangés.

22.3 Les droits de liquidation antérieurs s'appliqueront également mutatis mutandis dans la mesure où la loi le permette, dans le cadre d'une vente de tout ou partie des actifs de la Société (ou la Société et ses filiales dans leur ensemble), d'une fusion, d'une acquisition ou d'un rachat de la Société, ou d'une IPO (partielle) de la Société ou une (partielle) Réalisation par voie de vente des Actions. L'article 22.1 ne s'applique pas en cas de paiements associés à tout rachat en ce qui concerne la réorganisation du programme de participation de la gérance.

22.4 Aucun dividendes ne sera payé aux Actionnaires sans le consentement du (a) Conseil d'Administration et (b) dans les cas prévus par la loi, et de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société votant à une majorité simple des votes pouvant être exprimés.

Chapitre VIII. - Loi applicable

Art. 23. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Art. 24. Définitions. Lorsqu'ils sont utilisés dans les présents Statuts, les termes suivants ont le sens indiqué ci-dessous, étant entendu que toute expression juridique pour toute action, recours, méthode de procédure judiciaire, document juridique, statut juridique, tribunal, document administratif ou de toute notion juridique de chose applicable à une juridiction compétente sont réputés inclure ce qui se rapproche le plus de cette juridiction pour le terme juridique utilisé dans les présents:

Acquéreur	a le sens qui lui est donné sous l'article 17.2;
Administrateur	désigne un membre du Conseil d'Administration à tout moment (ou son remplaçant dûment nommé);
Administrateurs ERISA	a le sens qui lui est donné sous l'article 13;

Affilié ou Affilié	lorsqu'il est utilisé (i) par rapport à une personne désignée (excluant, cependant, toute personne physique), désigne toute personne qui, directement ou indirectement, par un ou plusieurs intermédiaires possède ou contrôle, est détenue ou contrôlée par ou est sous contrôle commun avec la personne désignée. A ces fins, et aux fins de la définition de Palamon Group, le terme «contrôle» (y compris les termes «contrôlant», «contrôlé par» et «sous contrôle commun avec») signifie la possession, directe ou indirecte, du pouvoir d'administrer ou de faire administrer la direction et les politiques d'une entité, que ce soit par la détention de la majorité des droits de vote, par contrat ou autrement, et, pour éviter tout doute, une personne qui est le commandité d'une société en commandite contrôle cette société en commandite et, de surcroît, quand il est utilisé (ii) en référence à un membre du Groupe Palamon désigne un autre membre du Groupe Palamon;
Actions	signifie les Actions ordinaires, de rendement et préférentielles de la Société telles qu'é émises à tout moment;
Actions de Rendement	désigne les 33,198 Actions de rendement qui autorisent chaque Gérant qui est titulaire de ces Actions de rendement dans chaque cas, à la condition que, sous réserve des dispositions du Pacte d'Actionnaires, au moment où la Réalisation est achevée, aucun Evènement de Sortie d'un Gérant sur le Départ (tel que défini dans le Pacte d'Actionnaires) n'a été déclenché à son égard, sur l'éventualité d'une réalisation complète, à un montant égal à 10% du montant par lequel la valeur d'entreprise du Groupe PS convenue avec l'acquéreur à l'égard de cette réalisation dépasse un montant de EUR 130.000.000 (sous réserve de toute dilution supplémentaire à dire qu'en cas tous les Actionnaires existants deviennent dilué de 10% des Actions de rendement deviennent déclenchée si 90% de la valeur de l'entreprise sous-jacente à une réalisation dépasse pas le montant de EUR 130.000.000 et 10% payable aux porteurs des Actions de Rendement sont calculés par le montant par lequel 90% de la valeur de l'entreprise dépasse le montant de EUR 130.000.000), divisé par le nombre d'Actions de Rendement en circulation;
Actions Ordinaires	désigne les Actions Ordinaires ayant une valeur nominale de 0,03 Euro chacune, ayant les droit de vote, dividendes et droits de distribution énoncées dans les Statuts et toutes les autres Actions ordinaires émises de temps à autre avec des droits de vote, de dividende et de distribution égaux l'existantes Actions Ordinaires;
Actions Ordinaires Existantes	désigne les 280.500 Actions Ordinaires émises par la Société avant le 25 septembre 2013, chacune ayant une valeur nominale de EUR 25,00 chacune;
Actions Préférentielles	désigne les Actions préférentielles ayant une valeur nominale de 0,03 Euro chacune octroyant à ses détenteurs des droits de vote égaux à ceux des Actions Ordinaires et les détenteurs de telles Actions Préférentielles ayant droit à un dividende préférentiel de 10% par an calculé sur la valeur nominale des Actions Préférentielles additionné d'un montant supplémentaire égal à EUR 0.97 (reflétant la valeur commerciale initiale des Actions Préférentielles) (un tel montant étant désigné comme le "Montant de Préférence Additionnel"), et, pour toute année spécifique si le dividende préférentiel n'est pas payé, le Montant de Préférence Additionnel sera augmenté en conséquence et les détenteurs de telles Actions Préférentielles auront le droit aux boni de liquidation et droit de distribution telles que définis à l'article 22;
Actionnaires	signifie tout titulaire d'Actions à tout moment;
Actionnaire Existant	a le sens qui lui est donné sous l'article 15.4;
Conseil d'Administration	désigne le Conseil d'Administration à tout moment;
Cotation	désigne l'admission à la cotation sur un marché des valeurs mobilières reconnu internationalement des actions (ou des titres équivalents après une reconstruction ou une fusion) de la Société (ou son successeur légal, selon le cas) d'une filiale en propriété exclusive de la Société ou d'une société nouvellement constituée dont la Société ou son successeur légal est une filiale;
Dispositif de Co-Investissement	a le sens qui lui est donné sous l'article 16.1.2;
Documents Financiers	désigne un accord de financement initialement daté du 1 ^{er} février 2007 (tel que modifié/ou mis à jour le 15 mars 2007, 25 juin 2007, 15 décembre 2008, 28 juin 2013 et de temps à autre) entre, inter alia, PS MidCo GmbH et PS Holding GmbH, en tant qu'emprunteurs et garants, DZ BANK AG Deutsche Zentralgenossenschaftsbank, Frankfurt am Main, don't le siege social se situe Platz der Republik, 60265 Frankfurt am Main, Germany, en tant que facility agent et security agent et certaines institutions

	financières en tant qu'arrangeurs et les prêteurs initiaux et tous les contrats conclus dans ce cadre;
ERISA	a le sens qui lui est donné sous l'article 13;
Expert Indépendant	a le sens qui lui est donné sous l'article 15.6;
Fonds ERISA	désignent ensemble ou séparément Palamon II BOA et Palamon II;
Gérant	désigne un dirigeant, employé ou conseiller d'un membre du Groupe PS qui, suite à une résolution du Conseil d'Administration de la Société et après consultation avec le CEO du Groupe PS, est invité à souscrire directement ou indirectement, des Actions ou options et les souscrit conformément aux termes des Statuts et du Pacte d'Actionnaires;
Gérant(s) Initiaux	désigne Bradley Gould, Markus Wild, Karin Gensow et Michael Lange;
Groupe Palamon	signifie: (a) les Fonds Palamon; (b) toute personne étant Affilié (selon la définition du paragraphe (i) de la définition d'Affilié) des Fonds Palamon (les "Affiliés Palamon"); (c) toute personne désignée des Fonds Palamon ou les Fonds Palamon détenant des actifs ou actions pour le compte des Fonds Palamon et des Affiliés Palamon; (d) tout associé commandité ou commanditaire des Fonds Palamon ou de leur Affiliés; (e) toute personne contrôlée par les Fonds Palamon ou les Affiliés Palamon ou contrôlée par une combinaison des deux or et tout associé commandité des Fonds Palamon ou des Affiliés Palamon ou qui est contrôlée par un associé commandité d'un des Fonds Palamon ou d'un Affilié Palamon; et (f) tout autre société en commandite, fond ou fonds de placement collectif géré ou contrôlé par (i) un associé commandité d'un Fonds Palamon ou (ii) les Fonds Palamon ou (iii) par toute autre personne contrôlée par, sujet à control par l'associé commandité d'un des Fonds Palamon, (ou d'un des représentant du fond ou du fond de placement collectif);
Groupe PS	signifie la Société et ses filiales à tout moment;
Hypothèque	signifie toute hypothèque, charge, réclamation, nantissement, privilège, restriction, attribution), inscription hypothécaire, intérêt de sûreté, rétention(conservation) de titre, ou un autre accord ou un arrangement dont l'effet est la création de sûreté, ou un autre intérêt, l'équité(les capitaux propres) ou d'autre droit de n'importe quelle personne, ou n'importe quel accord ou arrangement de créer n'importe lequel du même et hypothéquer" sera interprété en conséquence;
Investissement Supplémentaire	a le sens qui lui est donné sous l'article 15.5.2;
Investisseurs	désigne les entités énumérées à l'Annexe 2.1 du Pacte d'Actionnaires;
Investisseurs Cédants	trouve sa signification dans l'article 17.1;
Jour Ouvrable	désigne tous les jours excepté samedi, dimanche ou jour férié au Grand-Duché de Luxembourg, en Allemagne ou au Royaume Uni durant lesquels les banques au Grand-Duché de Luxembourg, en Allemagne et au Royaume Uni sont ouvertes pour toutes transactions commerciales;
Loi	la loi du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée de temps à autre;
Option(s)	a le sens qui lui est donné sous l'article 15.5.1;
Palamon et Fonds Palamon	désigne Palamon European Equity II, LP, un limited partnership régi par les lois anglaises, Page 42 ayant son siège social à Cleveland House, 33 King Street, Londres SW1Y 6RJ, Angleterre ("Palamon II") et Palamon European Equity II "BOA", LP, un limited partnership régi par les lois anglaises, ayant son siège social à Cleveland House, 33 King Street, Londres SW1Y 6RJ, Angleterre ("Palamon II BOA");
Partie Cédante	trouve sa signification dans l'article 17.2;
Plan Asset Regulations	signifie la réglementation "plan assets" (29 CFR 25103-101) sous ERISA;
Réalisation	signifie la Vente ou la Cotation;
Refinancement	trouve sa signification dans l'article 22.3;
Transferts Autorisés	signifie une vente en conformité avec les dispositions de l'article 16 (les cessionnaires des Actions transférées étant alors désignés comme les "Cessionnaires Autorisés");
Statuts	désigne les statuts de la Société tels que modifiés de temps à autre;
Syndication	Signifie la vente de 49% des Actions de la Société et autre instruments ou obligations en relation avec toute opération telles que prévues dans les Statuts ou Pacte d'Actionnaires, détenues par les Fonds Palamon ou l'un ou l'autre investisseurs

VCOOC	pendant une période de 12 mois suivant le 18 octobre 2013; Signifie une "venture capital operating company" telle que définie par les Plan Asset Regulations; et
Vente	Signifie une vente de plus de 50% des Actions ou de l'activité du Groupe PS en une ou plusieurs transactions pour autant que la Vente n'inclue pas le cas de vente par Syndication.»

Sixième résolution

Les Associés décident d'accepter avec effet immédiat, la démission de (i) Monsieur Gaël SAUSY, (ii) Monsieur Gérard BECQUER et (iii) Monsieur Fabio GIUSEPPETTI en tant que gérants de la Société.

Septième résolution

Les Associés décident d'accepter avec effet immédiat, la nomination de (i) Monsieur Gaël SAUSY, (ii) Monsieur Gérard BECQUER et (iii) Monsieur Fabio GIUSEPPETTI en tant qu'administrateurs de la Société, pour une durée de six (6) années.

Huitième résolution

Les Associés décident de nommer avec effet immédiat, PricewaterhouseCoopers, société coopérative, dont le siège social se situa 400, Route d'Esch, L-1014 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes de la Société, pour une durée d'une (1) année et se termine à la date de l'Assemblée Générale des Actionnaires ayant lieu en juin 2015.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la mandataire de la personne comparante prémentionnée, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec Nous le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. HARROCH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 29 janvier 2014. Relation: EAC/2014/1517. Reçu soixante-quinze Euros (75.-EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2014024896/1413.

(140029666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2014.

Webfinance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 77.517.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014027032/9.

(140032166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2014.

Kape S.à r.l. SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-8241 Mamer, 1, rue Marie-Jeanne Birkel.

R.C.S. Luxembourg B 131.614.

Im Jahre zweitausendvierzehn,

Den sechsten Februar,

Vor dem unterzeichneten Notar Carlo GOEDERT, mit dem Amtswohnsitz in Düdelingen,

Sind erschienen:

Herr Klaus Dieter PAZDIOR, Kaufmann, geboren am 21. Juni 1958 in Augsburg (Deutschland), unverheiratet, berufsansässig in L-1466 Luxembourg, 10, rue Jean Engling;

Herr Peter Oswald PAZDIOR, Kaufmann, geboren am 7. Oktober 1957 in Freiburg (Deutschland), unverheiratet, berufsansässig in L-1466 Luxembourg, 10, rue Jean Engling.

Welche Komparenten erklären zu handeln in ihrer Eigenschaft als alleinige Gesellschafter der Gesellschaft mir beschränkter Haftung «KAPE S.à r.l. SPF», mit Sitz in L-1466 Luxembourg, 10, rue Jean Engling, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 131 614,

gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Paul BETTINGEN, mit Amtssitz in Niederanven, am 19 Juli 2007, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 2312 vom 16. Oktober 2007,

zuletzt abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Paul BETTINGEN, mit Amtssitz in Niederanven, am 17. Juli 2008, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 3031 vom 29. Dezember 2008.

Sodann erklären die alleinigen Gesellschafter, handelnd an Stelle einer ausserordentlichen Generalversammlung, folgende Beschlüsse zu fassen:

Erster Beschluss

Die Gesellschafter beschließen den Gesellschaftssitz von L-1466 Luxemburg, 10, rue Jean Engling, nach L-8241 Mamer, 1, rue Marie-Jeanne Birkel zu verlegen, und Artikel fünf der Satzung abzuändern, zwecks Anpassung der Satzung an diesen Beschluss, um dieser Bestimmung folgenden Wortlaut zu geben:

„ **Art. 5. Erster Absatz Sitz.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Mamer.“

Zweiter Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen das Gesellschaftskapital um siebenhundertsechszwanzigtausend Euro (766.000.-€) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Stand von einhundertsechszwanzigtausend Euro (126.000.-€) auf achthundertzweiundneunzigtausend Euro (892.000.-€) zu bringen, durch Ausgabe von siebentausendsechshundertsechzig (7.660) neue Anteile mit einem Nennwert von je einhundert Euro (100.-€), mit den gleichen Rechten und Pflichten wie die bestehenden Anteile.

Zeichnung und Einzahlung der Anteile

Die siebentausendsechshundertsechzig (7.660) neue Anteile wurden gezeichnet durch die beiden alleinigen Gesellschafter, je zu gleichen Teilen:

- Herr Klaus Dieter PAZDIOR, vorgeannt, dreitausendachthundertdreißig (3.830) Anteile;
- Herr Peter Oswald PAZDIOR, vorgeannt, dreitausendachthundertdreißig (3.830) Anteile.

Die Gesellschaftsanteile wurden voll in barem Gelde eingezahlt, sodass ab heute der Gesellschaft die zusätzliche Summe von siebenhundertsechszwanzigtausend Euro (766.000.-€) zur Verfügung steht, so wie dies dem unterzeichneten Notar nachgewiesen wurde.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst Artikel sechs (Art. 6.) der Satzung wie folgt abzuändern:

„ **Art. 6. Gesellschaftskapital.** Das Gesellschaftskapital beträgt achthundertzweiundneunzigtausend Euro (892.000.-€). Es ist aufgeteilt in achttausendneunhundertzwanzig (8.920) Anteile mit einem Nennwert von jeweils einhundert Euro (100.-€) und jeweils voll einbezahlt (zusammen die „Gesellschaftsanteile“)“

Die Kosten und Honorare dieser Urkunde welche auf eintausendneunhundert Euro (1.900.-€) abgeschätzt werden, obliegen zu Lasten der Gesellschaft.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst für eine unbestimmte Dauer als Geschäftsführer zu bestimmen:

- Herr Klaus Dieter PAZDIOR, vorgeannt,
- Herr Peter Oswald PAZDIOR, vorgeannt.

Die Gesellschaft wird in allen Fällen rechtsverbindlich durch die einzelne Unterschrift eines der beiden Geschäftsführer verpflichtet.

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen wurde zu Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt,

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannten Komparenten, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit Uns Notar unterschrieben.

Signé: K. DIETER, P. O. PAZDIOR, C. GOEDERT.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 11 février 2014. Relation: EAC/2014/2118. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 13 février 2014.

C. GOEDERT.

Référence de publication: 2014024106/66.

(140029201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2014.